L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.

No 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

ABONNEMENT.

[illegible] par année, payable d'avance [illegible]. Aucun abonnement ne sera [illegible] pour moins de six mois [illegible].

Annonces. [illegible] pour la première insertion, et [illegible] pour chaque insertion subséquente [illegible].

Les Annonces de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des personnes, les annonces de bénéfice &c. &c. devront payer autant que des annonces ordinaires.

Les Annonces qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les Annonces, articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et qui seront payées d'avance.

Les Annonces qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c., lesquelles seront portées en compte séparé suivant les prix ci-dessus énoncés.

Les Annonces qui ne porteront pas le nombre d'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Aucune Annonce de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'aitété payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les Théatres et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

Les Annonces de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DES POMPIERS DE LA NLLE ORLEANS—Les actionnaires sont et demeurent prévenus que le sixième paiement est payable le 1 du mois de février prochain, au bureau de la Compagnie, rue du Camp.

4 janv—12, 2m E. L. TRACY, Secrétaire

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.—Nouvelle Orléans, 3 janvier 1839.—Une élection, par les actionnaires, de six directeurs pour cette institution, sera tenue à la maison de banque, lundi le 4 février prochain, entre 10 heures du matin et 3 de l'après-midi.

Par ordre de la Direction.

3 janv J. P. PERRAULT—Caissier

POELES—POELES—J. A. Locke & Co. No. 8, Front Levée, viennent de recevoir par le navire John-Hall, un nouveau supplément de poëles. Leur assortiment se compose actuellement de poëles à charbon, de bois, [illegible], dits Radiateurs, de Philadelphie; poëles à fourneaux, [illegible] à deux et trois bouilloires; fours de campagne, poëles à navires et à steamboats; enfin, des tuyaux de poëles, que l'on pourra demander.

24 dec—a

MORUS MULTICAULIS—Le soussigné vient de recevoir une grande quantité de Morus Multicaulis, véritables, et de première qualité, de quatre à neuf pieds de haut et garnis de branches. Un invite les amateurs à venir les examiner.

Il a également reçu par le navire Octorara, et actuellement en déchargement, 1600 pêchers et autres arbres fruitiers.

20 déc WM. DINN, 17, rue de la Commune.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—Nouvelle-Orléans, le 3 de janvier 1839—La direction de cette institution a, ce jour, déclaré un dividende semi-annuel de quatre pour cent, sur le montant capital, payable aux actionnaires ou à leurs représentans légaux, jeudi le 7 du mois prochain ou après. Les dividendes de ceux des actionnaires qui ont emprunté sur leurs actions, leur seront appropriés à diminuer les avances faites sur leurs actions.

4 janv G. O. HALL, caissier.

MORUS MULTICAULIS—8000 Morus Multicaulis, en racines véritables et bien enracinés, bien ordonnés et prêts à être transplantés, ou à exporter, reçus et à vendre par LOYAL CASE & Co.

4 janv—1m 89, rue de la Commune.

AVIS—La raison en commandite de F. J. FORSTALL & FRERE, est dissoute par consentement mutuel. F. J. FORSTALL & L. E. FORSTALL, seront chargés de la liquidation, et à cet effet continueront seulement à se servir du nom de la dite raison.

F. FORSTALL.

27 déc M. DE LIZARDI & Co.

AVIS—Les soussignés ont formé une Société sous la raison de FORSTALL, ROMAN & Co., et continueront le même genre d'affaires par commission en général, que faisaient précédemment leurs prédécesseurs F. J. Forstall & Co.

F. J. FORSTALL,
L. E. FORSTALL,
C. H. KERNION,

27 dec. CHARLES ROMAN.

BUREAU DU CHEMIN A COULISSES DE LA NLLE-ORLEANS ET NASHVILLE.

Le 22 décembre 1838.

AVIS AUX CONTRACTEURS—Des propositions cachetées seront reçues jusqu'au 22 janvier 1839, pour l'entreprise de la construction de deux milles du chemin commençant à la Passe Manchac, et s'étendant vers cette ville.

On peut voir les spécifications à ce bureau, où l'on fera connaître les conditions. D. HOARD,

25 dec—1m Ing. en chef, et Surintendant.

MORUS MULTICAULUS—Trente mille Morus Multicaulus et pouplier, à bord de la barque française Monnier, attendu journellement et venant de Marseille.

H. & W. ANDERSON,
82 et 84, rue Tchoupitoulas.
ou à WILLIAM DINN,
17, rue de la Commune.

On donnera avis de l'arrivée du navire. 19 jan

MORUS MULTICAULIS ou mûriers de la Chine. Un superbe lot récemment reçu et à vendre par

MAGEE & Co.

17 jan 4, Vieille Levée.

MARRONNAGES.

$10 DE RECOMPENSE.

Partie marronne la nuit du 16 du courant, une négresse américaine, nommée LUCINDA, parlant très peu le français, âgée de 23 ans. Taille moyenne, figure plate et très agréable, elle n'a aucune marque de visible. La récompense susdite sera donnée à celui qui la logera en prison, ou qui la remettra au soussigné.

ROSIMOND LORIOT, à la paroisse St. Charles.

19 jan—4

CINQUANTE PIASTRES DE RECOMPENSE.—Seront payées à celui qui fera arrêter et délivrer à la geole de police de la Nouvelle Orléans, la négresse nommée SIDNEY, appartenant actuellement à N. N. Destréhan, et ci-devant à la veuve Cazenave, quand elle tenait une boulangerie en cette ville. Elle est absente de chez son maître depuis plus d'un an, et a toujours été en ville. Elle a une bonne mine, la peau très noire et a perdu une de ses dents de devant de la mâchoire supérieure.

8 jan—15

DETENU à la geole de la paroisse St. Bernard, un petit mulâtre nommé MADISON, se disant appartenir à M. Jacques Borius, de la Nouvelle Orléans. Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.

Paroisse St. Bernard, 29 aout 1838.

8 aout—F. FRANCOIS GARIC—shérif

$10 DE RECOMPENSE.—Pour arrêter et mettre en prison un griffe nommé SAM ou JOHNSON depuis 16 ans dans le pays, âgé de 34 ans, taille de 5 pieds 3 pouces, fortement constitué, figure large, beaucoup de cheveux, très poilu partout le corps—Employé depuis 8 ans dans la Presse à coton d'Orléans, comme capitaine de presse; étant bon manœuvre, cocher, et propre à tout—Ce griffe changera souvent d'habillements pour se déguiser, un chapeau ou casquette sur la tête.

Les capitaines de batimens ou autres sont prévenus de ne pas l'employer, sous peine d'être poursuivis suivant les lois. J. VASSANT,

22 jan—6 Près l'enc. Dauphine et Toulouse, No. 165.

VACHES LAITIERES A VENDRE.

Quatre VACHES, excellentes laitières et 2 autres prêtes à mettre bas, à vendre à l'établissement du Dr. Formento, au Bayou St-Jean, près de l'établissement de la Compagnie du Desséchement.

22j—3

LES soussignés reçoivent par les derniers arrivages du Hâvre un assortiment d'articles pour bals composé des objets suivans:

Tules nouveaux façonnés et unis.
Crepe blanc, rose et bleu.
Soieries riches et satin unis blanc et couleur.
Velour de diverses couleurs pour robes.
Mousseline unies de très belle qualité.
Mouchoirs de batiste brodés.
Echarpe en tulle et en filet.
Gant en peau, courts et longs en filet id.
Pentelle blanche noire et blonde.
Fleurs pour Coiffure. Bas de fil d'Ecosse et de soie, brodés et unis.
Mantelets et châles de satin et de soie.
Rubans de satin unis et brochés—Cols—Pelerines et Lingerie de toute espèce—Cols d'enfans et une grande quantité d'autres articles qu'ils vendront à bas prix. E. LEFEBVRE & FRERE. 10 jan

RECU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné, dans son magasin, rue Toulouse No 51.

10 barriques vin de Bordeaux Montferrand
25 do do do St. Julien Médoc
50 barils vin blanc de haut Sauterne
25 do do do Grave
6 pipes vieille eau de vie de Cognac
15 barils vin de Madère sec
150 caisses vin St. Julien Médoc
120 do do do pouillac do
25 do do fruits à l'eau de vie
100 paniers anisette surfine
100 caisses liqueur surfine assortie
10 do Kerchewasser
100 do sardines à l'huile et au beurre
5 do petits pois
1 do truffe pure
6 do fraises et cerises conservées en bouteilles de Nantes
100 paniers de guignolet d'Angers
100 caisses confitures assorties, en pots de porcelaine, et pots en verre
100 caisses Curaçao en cruchon
10 do absinthe de Suisse
40 do fleurs d'orange
40 do eau de vie de Dantzick
50 do liqueurs fines en cruchon de porcelaine
10 do fruit tout prune
40 do Marasquino
40 do de thon mariné à l'huile
10 barriques vin de Marseille
100 caisses vin muscat frontignan
50 do savon blanc de Marseille
100 paniers d'huile olive plagnole
50 Jane jeannes huile olive de plagnole
150 do jeannes vides
7 malles parfumerie assortie
4 caisses eau de Cologne
1 caisse brosse à souffler
20 paniers bouteilles vides
[illegible] de grandes [illegible] de Philadelphie diverses qualités de tombereaux et aussi des roues de rechange, ou pour charettes.

14 jan E. JOUETTE.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRETES, d'après la Nouvelle Méthode, par le docteur J. TOUSSAINT, médecin de la faculté de Paris, ex-interne des hopitaux vénériens, élève de M. Ricord.

Ce docteur, déjà connu par de nombreux succès, continue à donner ses soins aux personnes affectées de Maladies vénériennes; celles même qui ont essayé inutilement les traitemens les plus connus trouveront auprès de lui une guérison prompte et radicale.

Le docteur J. Toussaint, donne des consultations, tous les jours, de 10 à 1 heures, et de 5 à 7 heures, rue d'Orléans, 87, entre Bourbon et Dauphine. 4 jan 1a

BEURRE et fromage de Goshen—30 tinettes fromage et 30 fréquins beurre récemment reçus et à vendre par DEVEZIN & DOSSAT,

21 jan 16, rue Tchoupitoulas.

LE soussignés [illegible] de 9000 sacs de sel, embarqués à l'ordre, à bord du brick anglais Mary, capitaine Morton, de Liverpool, [illegible].

16 jan H. C. CAMMACK & Co. Place de l'Exchange.

ECOLES.

ACADEMIE DE DANSE

NOUVELLE METHODE

MR. J. DEVOTI prévient le public, et les pères de familles, qu'il donnera des Leçons de Danse, les lundis, mercredis et vendredis, à commencer de 7 heures du soir, à sa classe No. 80, rue Royale, entre Conti et Bienville.

Le prix des leçons en classe est de $8 par mois, payables d'avance, et les leçons à domicile en particulier $12. 31 dec—1m

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE EN 20 LEÇONS.—M. VANNIER, Géomètre-Arpenteur, ancien administrateur du canal de Bretagne, auteur de la Méthode abréviative pour enseigner à Lire le Français en 20 Leçons, offre de mettre cet admirable résultat en pratique, soit dans des leçons particulières, soit dans les cours qui seront ouverts tous les jours, depuis 6 heures du matin, jusqu'à 10 heures du soir, rue de Chartres, No. 150, entre les rues Toulouse et St-Louis, ou rue Ste-Anne, No. 64.

Le Professeur applique la même Méthode abréviative d'enseignement, modifiée toutefois d'après l'intelligence des élèves, à l'Ecriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Toisé, la Tenue de Livres, et à tout ce qui concerne la comptabilité.

Leçons en ville. 27 nov

EDUCATION, EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS—Mr James, récemment arrivé de cette ville, a l'honneur d'annoncer aux citoyens de la Nouvelle-Orléans qu'il ouvrira une Académie, le lundi 14 janvier, au No. 19, rue Toulouse, pour l'instruction de la jeunesse des deux sexes, en français et en anglais, dans laquelle il sera habilement aidé par Mme James et Meider, qui toutes deux parlent et écrivent avec facilité et pureté les deux langues, et auront l'administration des classes des demoiselles.

M. James portera tous ses soins, aux différentes branches d'éducation, et se flatte de mériter pleinement les protections qui l'honoreront de leur confiance.

Madame James, dont la réputation, comme institutrice de musique vocale et instrumentale a été établie par quatorze années d'expérience, donnera des leçons sur le piano et la guittare.

Termes—Payable d'avance.

Classe élémentaire $8; classe moyenne $10; deux plus grandes $16, piano $8, guittare $8 par mois.

Un mois commencé doit être payé en plein.

Il y aura une classe du soir pour le français et l'anglais. M. James donnera des leçons particulières dans les familles.

Références—L'hon. Balie Peyton, M. Joseph Le Carpentier, M. James Denegre, M. Dupeu. M. Wm Beal. 8 jan—2m

CALLIGRAPHIE—Toutes les personnes désirant acquérir une belle écriture commerciale pour le commerce peuvent s'adresser à l'Académie d'écriture de Dounier, encoignure de la rue du Canal et du passage de la Bourse, dirigée par Messrs. A. & E. Everett. Le système qu'on y suit est propre à corriger toute habitude vicieuse, en donnant à l'élève une position du corps aisée, et fait disparaître les causes de ces habitudes, ainsi que le tremblé de l'écriture résultant d'affections nerveuses, en permettant à l'élève d'écrire principalement avec le bras qu'ont toujours plus sûr que les doigts. On donnera des soins aux élèves aux heures qui leur seront plus convenables, et pour la facilité de ceux qui sont occupés le jour, il y a une classe qui commence à 7 heures du soir. On donne des leçons en ville aux dames qui le désirent. 12 jan

Nouvelle Orléans

PENSIONNAT DES DAMES VERNIES,

Encoignure St. Philippe et Royale.

Pension par trimestre $72
Demi-pension par mois 8
Externat par mois 8

Cette Pension a toujours de bons professeurs pour la Classe Française, la Classe Anglaise, la Langue Espagnole, le Dessin, la Musique, la Danse et l'Ecriture. 8 nov—6m

PAR DIDION, COURTIER

UNE maison rue Ste. Anne, faubourg Tremé, près la rue Villeré, terrain de 30 sur 120.

Une idem même faubourg rue St. Philippe, entre Villeré et Robertson, terrain de 30 sur 120.

Deux do sur le chemin du Bayou près la rue des Marais, terrain de 54 sur le chemin du Bayou 91 pieds dans le fond, sur 98 de profondeur.

Deux do rue Casacalvo, près rue Olouet.

Trois do en briques, dont une à étage rue St. Ferdinand, terrain de 30 à 35 sur 80.

Une maison rue St. Louis, près Dauphine, terrain de 33 sur 120.

Une maison en briques à 3 étages rue de la Communne près l'Hospice.

Une maison rue de l'Union, près la rue Amour, terrain de 32 sur 96.

Une maison rue d'Orléans, près la rue Dauphine, terrain de 30 sur 89.

Une maison rue des Marais faubourg Tremé près Ursulines, terrain de 27 sur 142.

Une maison rue des Marais, près St. Philippe, maison en briques, terrain de 26 sur 96.

Huit lots de terre au nouveau faubourg Marigny, ilet 56, entre Joséphine et Prospère.

Deux lots face aux Champ-Elysées, entre les rues St Jean Baptiste et St. Avide.

Deux lots près l'encoignure Enghein et Moreau.

Un lot près l'encoignure Craps et Moreau.

Un lot face la Promenade Bons-Enfans près Espagne.

Un terrain rue Plauché près Esplanade.

Deux terrains rue Champs-Elysées, entre St. Avide et St. Jean-Baptiste.

Un terrain de 30 sur 120, rue de l'Hôpital, entre Conti et Rotheblave.

Un terrain faubourg Washington, rue Congrès, entre Elmire et Grands-Hommes.

Deux terrains encoignure Grands-Hommes et Dupont.

Deux do rue St Ferdinand, entre Prospère et St. Avide.

Quatre do chemin du Bayou, encoignure Roman.

Un do rue Gravier près Gironde.

Un do rue Perdido près St. Paul.

Quarante-et-un lots de terre faubourg Washington rue Barthélemy, entre Joséphine, Célestine et Gérie.

Un lot faubourg Gueno, entre Azoge, Nievol, Galvez et Aladio.

Dix neuf lots au nouveau faubourg Marigny, rue de l'Union, entre Joséphine et Prospère.

Plusieurs petites habitations aux environs de la ville.

Deux nègres moulinier et un cordonnier, plusieurs négresses domestiques de maison.

On recevra des propositions pour l'achat de la charte et des bateaux du ferry de la première municipalité, étant chargé de la vente de cet établissement. 19j

A VENDRE—Un jeune nègre âgé d'environ 20 à 24 ans, bon maçon, étant habitué à manier les équipages et autres ouvrages d'une habitation. Pour plus amples informations, s'adresser au cabinet de lecture de la Bourse de Cité, rue St.-Louis. 10 jan—8

BANQUE DE LA LOUISIANE.—Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1839.—L'élection annuelle des directeurs par les actionnaires de cette institution aura lieu lundi, 28 janvier courant, à la maison de banque de cette cité, de 10 heures A M, à 2 heures P M.

15j—d W. E. LEVERICH, caissier.

ASSOCIATION CONSOLIDEE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.

Nlle-Orléans, 7 Janvier 1839.

LES actionnaires de cette institution sont prévenus que l'élection annuelle de dix Directeurs à nommer par eux, aura lieu le lundi 28 du courant, dans le local de la banque, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures après midi.

10 jan— A. BAUDOUIN, caissier.

ASSOCIATION CONSOLIDEE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 9 Janvier 1839.

CETTE banque tire des chèques à vue sur New-York, et vendra des traites sur Londres et Paris.

10 jan—20 A. BAUDOUIN, caissier.

JOAILLERIE ET ARTICLES DE GOUT.—Venez chez BELL, No. 16, rue de Chartres, si vous avez besoin d'acheter des articles de fantaisie. Par des arrivages récents il a ajouté un grand nombre d'articles à ceux qu'il avait déjà. Son assortiment consiste en montres, pendules, accordéons, boites à musique, boucles d'oreille, bagues, agrafes et médaillons, colliers en or, chaînes pour dames et messieurs, porte-crayons, rasoirs garantis, ciseaux et canifs, coutellerie à soupe, à dessert, à thé, à moutarde et sel, en argent; fourchettes et couteaux pour potages; boites à cartes pour dames, mémorandas dites cachets et anneaux de montres, coffrets de corail, tabatières, garnitures de nécessaires, parfumerie, savon, brosses à cheveux, à dents et ongles; brosses à table et à habit, et plusieurs autres articles en trop grandes quantités pour être énumérés.

N. B. Il tient aussi des verreries de tout genre, consistant en lampes, verres, verres à vin, carafes, assiettes, plats, pots, encriers, vases, &c. Tous ces articles seront vendus à des prix réduits.

On prend en paiement et au taux le plus élevé, les billets de l'Alabama, des banques sur les rivières et du Texas. 8 jan

SHALL & BROWN—Négocians commissionnaires et expéditeurs, no. 96, rue des Magasins.

George Shall, Jr. } Nouvelle-Orléans.
James G. Brown

RÉFÉRENCES.

Stetson & Avery, Whiting & Slark, Walton & Co., Wm. Bogart, Bogart & Hawthorne, J. Thayer & Co. Winston & Shall.	Nouvelle Orléans.
Crocket & Shaileigh, John Fairfield & Co., Walker, Emerson & Co., Griggs & Chickering.	Boston.
M. B. Denman & Co., Charles P. Massey & Co.	Philadelphie.
Hunter, Palmer & Co.,	Buffalo, N. Y.
David T. Morgan, Whiteside, Campbell & Co.	Pittsburg.
Edgerton & Woodbridge, John Woodbridge, Esq.,	Marietta, Ohio. Chillicothe, Ohio
E. & A. Tracy,	St. Louis, Mo.
J. & R. Yeatman & Co, James P. Clark.	Nashville Tenn.

1 jan—a

EAUX MINERALES ARTIFICIELLES.—Pour BOISSON, établissement de Vs. RULH, pharmacien chimiste, encoignure Dauphine et Hôpital, à la Nouvelle Orléans, où l'on trouvera constamment préparé: l'eau simple acidulé gazeuse pour table, l'eau magnésienne saturée, les eaux de Seltz, celles de Vichy, de Spa, de Wals, de Clermont Ferrand, de Sedlitz, de Pulgres, de Saratoga et Congress et en général les eaux les plus usuelles.

Dans le même établissement on prépare toutes les eaux minérales qui sont demandées par formule spéciale des médecins, ainsi que toutes les substances destinées à composer à domicile, les bains, les lotions et les douches d'eaux minérales. 27 oct—a

JAS. A. MERRITT, 59 du Camp, offre en vente la cargaison du brick Caroline, venant de Gibraltar, consistant en 1000 barils vin cuit, préparés pour le marché du Mexique; 100 boites raisins Muscats en grappes, 50 sacs Amandes, 150 sacs [illegible] natte colorées, 50,000 oranges. 13 jan

GRAVURES de billets de banques—Rawdon, Wright, Hatch & Edson ont ouvert un laboratoire à la Nouvelle Orléans, aussi bien installé que celui qu'ils ont à New-York, à l'effet de graver et d'imprimer des billets de banques, des bons, lettres de change, certificats de dépôt, checks et autres papiers importans exigeant une protection contre la contrefaçon; et qui prient des personnes qui pourront avoir besoin de ces planches et impressions qu'ils pourraient leur donner exécuter. Leurs modèles comprennent plus de cinq cent gravures différentes pour des institutions monétaires et toutes les ordres seront exécutés avec promptitude et exactitude ordinaires.

Le laboratoire est à l'encoignure des rues Royale et du Canal. 7 jan—

RICKER, HADLEY DAVIS & CO.

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES.

Agents de la Banque de l'Union du Mississipi,

No. 36, rue du Camp.

18 déc NLLE ORLEANS.

CARTES A JOUER de Salter, Cohen & Crehore—Mackies, étoiles, de [illegible], cartes [illegible], françaises et espagnoles. Un assortiment complet, à vendre en détail par

NORMAN, STEEL & Co.

21 jan 13, rue Bienville.

A VENDRE par le soussigné,

25 barils Genièvre de Hollande
25 do Rhum de [illegible]
20 do eau-de-vie américaine 1re preuve,
20 do do do [illegible]
50 do rum nouveau,
50 fréquins beurre de Goshen,
50 caisses fromage de Goshen, en débarquement du navire Republican.

21 jan 13, rue Bienville.

PORC—800 barils Porc mess et M. O., récemment inspectés et à vendre par

19 jan ADAMS & HARTWELL, 36, rue Poydras.

A LOUER—Un jeune nègre créole, âgé de 15 ans, domestique de maison, et propre à un magasin de comestible. S'adresser à Mr. Montmain, à la Banque de l'Etat de la Louisiane. 17j—2

SAVON—60 caisses savon no 1 en magasin et à vendre par DEVEZIN & DOSSAT,

21 jan 16, rue Tchoupitoulas.

PORC—100 barils porc [illegible], à vendre par

20 j JOSEPH LANDIS & Co. 14, Poydras.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HEWLETT & CENAS.

VENTE DE PROPRIETES DE VALEUR,

Pour être tues comptes.

IL sera vendu samedi, 26 du courant, à midi, à la Bourse de l'arcade rue des magasins.

48 TERRAINS DE VALEUR.

No. 24 terrains situés dans l'îlet borné par les rues Perdido, Gravier, Gironde et Freret.

Le terrain No. 1 forme l'encoignure des rues Perdido et Gironde, et mesure 24 pieds 1 pouces et 3 lignes face à la rue Perdido, sur 100 pieds de profondeur sur la rue Gironde.

Le terrain No. 2 mêmes dimensions que le No. 1.
Le No. 3 do do do
Le No. 4 do do do
Le No. 5 do do do
Le No. 6 do do do
Le No. 7 do do do

Le No. 8 forme l'encoignure des rues Perdido et Freret et mesure 24 pieds [illegible] face à la rue Perdido sur une profondeur de 100 pieds de face à la rue Freret.

No. 9 mesure 26 pieds 5 pouces 2 lignes face à la rue Freret sur une profondeur de 91 pieds 9 pouces et 5 lignes.

Le No. 10, mêmes dimensions que le No. 9.
11, do do
12, do do
13, do do
14, do do
15, do do
16, do do

Le no. 17, mesure 26 pieds 5 pouces et 2 lignes face à la rue Gironde, sur une profondeur de 91 pieds 9 pouces et 5 lignes.

No. 18, mêmes dimensions que le No. 17.
19, do do
20, do do
21, do do
22, do do
23, do do
24, do do

—AUSSI—

24 Terrains de valeur dans l'îlet borné par les rues Gravier, Perdido, Freret et St. Marie.

Le terrain No. un, forme l'encoignure des rues Freret et Perdido, et mesure 24 pieds 5 pouces et 1 ligne de face sur une profondeur et façade de 100 pieds.

No. 2, mêmes dimensions que le No. 1.
3, do do
4, do do
5, do do
6, do do
7, do do

Le No. 8, est le terrain de l'encoignure et a 24 pieds 5 pouces 1 ligne de face sur une profondeur de 100 pieds et faisant face à la rue Ste. Marie.

Le No. 9, mesure 26 pieds 5 pouces 2 lignes sur la rue Ste. Marie, et a une profondeur de 97 pieds 8 pouces et 11 lignes.

No. 10, mêmes dimensions que le No. 9.
11, do do
12, do do
13, do do
14, do do
15, do do
16, do do

Le No. 17, mesure 26 pieds 5 pouces, 2 lignes face à la rue Freret, sur une profondeur de 97 pieds, 8 pouces et 4 lignes.

18 mêmes dimensions que le No. 17.
19 do do
20 do do
21 do do
22 do do
23 do do
24 do do

Les propriétés ci-haut désignées, sont situées dans le voisinage immédiat du Rail-Road de Nashville, et à peu de distance du nouveau marché de la rue Poydras, dans une partie florissante de la ville, 200 maisons ou plus ayant été construites dans les environs, depuis les 18 derniers mois. Les dites propriétés sont vendues pour clore des comptes et présentent une belle chance aux spéculateurs qui veulent placer leurs capitaux d'une manière avantageuse.

Conditions—Un cinquième comptant et la balance à 12, 18, 24 et 30 mois de crédit, pour des billets souscrits et endossés, à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à paiement final, et s'ils ne sont pas payés à l'échéance, ils porteront intérêt à raison de 10 pour cent par an, sans que pour cela cette clause puisse autoriser aucun délai pour le paiement dudit billet à son terme. Les acheteurs auront le privilège de différer le paiement du comptant jusqu'à 2 et 4 mois en ajoutant l'intérêt au taux de 8 pour cent par an, pour des billets endossés à satisfaction. 21j

PARGUINAULT & DELASSUS.

Bureau rue St Louis No. 12.

Propriété de grande valeur dans la 2de. municipalité.

IL sera vendu le samedi, 2 février 1839, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.

Cette belle propriété située à l'encoignure des rues des Nayades et Polymnie affectant aux cultures de la compagnie du Rail Road de Carrollton; et faisant face à la jonction du Rail Road de la Course et de celui de Carrollton, cette propriété mesure 120 pieds de face à la rue des Nayades (Carrollton Rail Road) 383 pieds et demi de face à la rue Polymnie, et 127 pieds 10 pouces à la rue Apollon, le tout conformément à un plan de division en 13 lots de terre dressé par Pétingale, le 25 novembre 1838, lequel est déposé à la susdite Bourse; ensemble les bâtisses et améliorations qui y sont construites, consistant en une maison haute, faisant face au Rail Road de Carrollton, deux jeux de Paume (Ball Alley) bâtis en briques et pavés en pierres plattes (flag stones) ensemble un hangard en bois qui en dépend, le tout mesurant environ 57 pieds de large sur environ 30 pieds de long; une autre maison basse, faisant face à la rue Polymnie, se composant de trois grands appartemens, d'un corridor (alley) et d'un grenier parfaitement achevé, cuisine, chambre à domestique etc. Et une petite maison située à l'encoignure des rues Polymnie et Apollon, tel que le tout est présenté sur un dit plan.

Cette propriété sera offerte en un seul lot, si la vente ne s'effectuait pas de cette manière, elle sera vendue de suite après, en lot à la convenance des acheteurs.

Conditions, comptant.

L'acte de vente se passera pardevant W. Y. Lewis, notaire public.

Les personnes qui désirent placer avantageusement leurs fonds, sont invitées à se rendre sur les lieux pour examiner la susdite propriété. 16 jan

PROPRIETES DE VALEUR.

A vendre pour cause de départ.

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu, à midi, le Jeudi 21 du courant, à la Bourse de la rue St.-Louis.

1o. UNE MAISON sise rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, maintenant occupée par Mr Roulé. Elle est bâtie sur un terrain de trente pieds de face, sur cent quarante huit de profondeur, mesure française. Cette propriété est dans le meilleur état possible.

Le vendeur s'est réservé la jouissance gratuite pendant les trois mois qui suivent le jour de la vente.

Conditions, un cinquième comptant, et la balance à 6, 12, 18, et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque et intérêt à raison de 6 pour cent l'an.

2o. Les MAGASINS et BUREAUX situés dans le passage de la Bourse entre les rues Bienville et Conti, en face de la maison de M. Maison, sur un terrain de seize pieds de face sur 122 pieds 6 pouces de profondeur. Cette propriété est sujette à un bail de 780 piastres par an, qui n'expirera que le 1er. Novembre prochain. Elle sera vendue au jour de la vente.

Conditions, un cinquième comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois en billets endossés et hypothèque, avec intérêt à raison de 6 pour cent l'an.

3. Un terrain avec édifices en bois, sis encoignure des rues Baronne et Perdido, mesurant 76 pieds de face à la rue Baronne sur 85 pieds de profondeur à la rue Perdido, le tout mesure française. Les MAISONS bâties sur cette propriété sont louées $80 par mois.

Conditions: les mêmes que pour la propriété précédente.

4. Un lot de terre attenant au précédent, et sur lequel se trouve une petite MAISON en briquette entre poteaux, et louée, mais sans bail, $20 par mois, mesurant 20 pieds de face à la rue Perdido, sur 75 pieds de profondeur.

Conditions: les mêmes que pour la propriété précédente.

5. Trois lots de terre situés dans l'îlet renfermé par les rues St.-Louis, Robertson, Conti et Villeré, désigné sur un plan fait par Joseph Pilié, le 7 janvier 1832, et déposé en l'étude de M. Caire, notaire, portant les Nos. 5, 6 et 10, et mesurant, savoir: les Nos 5 et 6 chacun 28 pieds 5 pouces de face à la rue St.-Louis, et 105 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; bornés d'un côté par le No. 4, de l'autre par le No. 7, et dans la profondeur par les Nos 10 et 22; et le numéro 10, mesurant 30 pieds 1 pouce de face à la rue Robertson, 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, et 30 pieds 8 pouces 2 lignes sur la ligne du fond. Ensemble 60 actions de la Banque des Citoyens.

Conditions: les mêmes que pour les propriétés précédentes.

6o. Un îlet sis en cette ville près de l'embranchement des chemins du Bayou et de Gentilly, dépendant de la terre autrefois connue sous le nom de Briquetterie Gueno, désigné par le No. 32, sur un plan dressé par Louis Bringier, et déposé en l'étude d'Octave de Armas, et se composant de 24 lots de terre marqués depuis le No. 1 jusqu'au No. 24, et compris entre les rues Toril, Orange, Bobérare et Dabadie. Cet îlet entre même qu'a été mis en culture par Mr. Rivière il est déjà en rapport et peut considérablement produire s'il est exploité avec des forces convenables. Il y a sur cet îlet une jolie maison de maître, de quatre appartements, cabinet, galerie, &c. Une cuisine commode et bien bâtie, étable, poulailler, &c. Le tout est neuf et bien conditionné, et les entourages sont dans le meilleur état possible. On peut visiter les lieux.

Conditions: les mêmes que pour les propriétés précédentes.

7o. Un terrain avec PETITES MAISONS, briquetées entre poteaux, cuisines, etc situé en cette ville, entre les rues Clouet et Louisa, ayant 70 pieds de face au fleuve, sur 330 pieds de profondeur, plus ou moins, attenant d'un côté à la propriété de Mr. Pitgue, de l'autre, à celle de Mr. De Ferriot, et traversant l'îlet de manière à avoir 70 pieds de face à la rue Moreau. Ce terrain vient d'être exhaussé au moyen de plus de 2000 vardes cubes de sable du fleuve, et se trouve beaucoup plus élevé que les terrains environnans.

Conditions—Un cinquième comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés, à satisfaction, portant hypothèque et intérêt, à raison de 6 pour cent l'an.

8o. Deux arpens de terre, sis sur la rive gauche du fleuve, à environ 3 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, dans la Paroisse Saint-Bernard, faisant face au Mississipi, et ayant une profondeur d'environ 13 arpens, qui se termine à la rue des Bons Enfans, et fait ainsi face au Rail-Road du Golfe. Ces deux arpens renferment une VASTE MAISON, récemment réparée et peinte, des cuisines, des maisons pour domestiques, une infirmerie, étable, écurie, magasin à foin, &c. Il y a sur la propriété un jardin spacieux et un beau verger en plein rapport.

Conditions—Un cinquième comptant, et la balance à 1, 2, 3 et 4 ans, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque et intérêt, à 6 pour cent l'an.

9o. La fonderie et le terrain où elle est située, entre les rues Mandeville et Clouet, dans l'îlet au-dessous de la Presse à coton; ensemble les machines, outils et autres objets dépendant de ladite fonderie; ainsi que la maison de maître et les cuisines qui la touchent. Le terrain mesure 180 pieds français de face au fleuve, sur une profondeur de 200 pieds plus ou moins, entre lignes parallèles. Cet établissement est en parfait état, et peut être mis immédiatement en activité. On peut le visiter tous les jours en s'adressant à Mr. Théodore Vauriguad. Les objets tout épars qui se trouvent dans la fonderie, à l'exception de quelques modèles qui appartiennent à des particuliers, sont compris dans la vente.

Conditions—Un 6e comptant, et la balance à 1, 2, 3, 4 et 5 ans en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque et intérêt à raison de 6 pour cent l'an.

Les acquéreurs devront prendre l'obligation de faire assurer les édifices pour $60,000 au moins, et de transférer la police en sûreté du paiement.

10. 120 actions de la compagnie de Navigation d'Orléans, qui seront vendues par lot de 40 actions.

Conditions—A 6 mois de crédit, en billets endossés, le vendeur se réservant un dividende qui sera prochainement déclaré par la compagnie.

Toutes les propriétés ci-dessus peuvent être achetées à l'amiable, en s'adressant à Mr Barnet Sr.

Les actes de vente seront passés pardevant Louis T. Caire, notaire, aux frais des acquéreurs. 19 jan 12

PAR J. LE BLANC.

IL sera vendu vendredi, 25 janvier 1839, à midi à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Royale et de Chartres, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, en date du 12 décembre 1838, les propriétés suivantes, abandonnées par Bagnell Jacobs à ses créanciers:

Le tiers indivis de treize lots de terre situés au faubourg Washington, à un mille environ au-dessus de cette ville, désignés sur un plan, déposé à la Bourse, par les Nos. 21, 22, 23, 24, 28, 29, 30, 32, 35, 36, 37, 38, 39 et 40.

Conditions—$711 17c. payables comptant, et la balance à un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente passés pardevant Théodore Seghers, notaire public, aux frais des acquéreurs.

31 dec—4[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

UN LOT DE TERRE ET UNE MAISON DANS LA RUE CONSTANCE.

IL sera vendu jeudi 24 courant, à midi, à la Bourse de Cité,

UN LOT DE TERRE ET UNE MAISON, mesurant 30 pieds de face à la rue Constance, entre les rues du Bassin et Edmond, sur 120 pieds de profondeur. La maison est en bois briqueté, et contient 3 chambres, ainsi qu'une cuisine, &c.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit avec billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'au paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant W. Y. Lewis, not. pub., aux frais des acquéreurs. 22j

PAR BOUNY & CRUZAT.

IL sera vendu vendredi, 25 du courant, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis.

La négresse ADELAIDE, créole du pays, âgée de 24 ans, avec son enfant NUMA, négrillon âgé de 5 ans, garantis des vices et maladies prévus par la loi.

ADELAIDE est marchande, un peu blanchisseuse, bonne blanchisseuse et domestique de maison et propre à tout. Elle est recommandée comme un bon sujet.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement, et en cas de non paiement des billets à leurs échéances, ils porteront intérêt à raison de 10 pour cent par an, sans que pour cela donner aucun retard le paiement.

L'acte de vente pardevant Carlile Pollock, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 22 jan

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu jeudi, 24 du courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis,

Deux Lots de Terre avec les bâtisses, situés au faubourg Delassize, consistant de deux maisons de bois, contenant chacune 4 chambres, 2 cuisines deux cabinets, ayant chacune deux appartements.

Les dites maisons peuvent rapporter un loyer de $26 par mois.

Les dits lots se trouvent dans l'îlet formé par les rues Live Oak, Harmoule, Lauréat et Pleasant, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Pleasant, sur 120 pieds.

Il y a une superbe citerne sur le devant de 30 pieds sur 40.

Aussi—Neuf autres lots dans le même faubourg, comme sur le plan qui est déposé à la Bourse de Cité.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 3, 6 et 12 mois de crédit, en fournissant des billets endossés à la satisfaction et hypothèque.

Les billets paieront un intérêt de 7 pour cent.

Les actes de vente seront passés pardevant C. Pollock, not. public, aux frais des acquéreurs. 21 jan

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu, le samedi 26 du courant, à la Nouvelle Bourse, rue St. Louis, à midi, une jolie propriété située de ce côté du pont du Bayou St. Jean, cette propriété est un lot de terre de 150 pieds de face sur 150 de profondeur, il y a une maison de trois appartements à feu, 2 cabinets et gallerie devant, un puits en briques, latrine, pigeonnier et poulailler, aussi un étable pouvant contenir 30 vaches, avec les tatelliers, séparations etc.

Conditions—$600 comptant et la balance en un an de crédit; la vente sera passée pardevant Foulon notaire public, aux frais de l'acquéreur. 22 jan—3

PAR GUINAULT & DELASSUS.

IL sera vendu Samedi prochain 26 du courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.

UN LOT DE TERRE, situé au faubourg Marigny, ayant 30 pieds de face à la rue de l'Union, sur 127 pieds 9 pouces 10 lignes de profondeur entre les rues des Bons-Enfants et Morales, ensemble une maison haute, bâtie à une certaine distance de la rue, se composant de quatre appartements à feu, puits et latrines en briques, le tout neuf.

Conditions—1/2 comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque.

7 LOTS DE TERRE situés rue Morales, entre les rues St. Ferdinand et du Port, désignés par les Nos 1 à 7 de l'îlet 14, mesurant chacun environ 30 pieds de face à la rue Morales, sur 103 pieds 6 pouces de profondeur, le tout conformément au plan déposé à la Bourse.

Conditions—1/3 comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque.

5 LOTS DE TERRE, situés à l'encoignure des rues Poëtes et Amour, désignés par les Nos. 1 à 5. Le no. 4 forme l'encoignure et mesure 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue d'Amour, sur 97 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue des Poëtes. Les Nos. 1, 2 et 3 sont contigus et mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue d'Amour, sur 97 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur, et le No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue des Poëtes, sur 127 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur. Le tout conformément à un plan déposé à la Bourse.

Conditions—L'acquéreur se chargera de payer en l'acquit du vendeur 2 billets de $650 chacun. Le premier dû le 13 avril 1839, et le second le 13 octobre de la même année, et le surplus moitié comptant, et la balance en un billet à 6 mois, endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 22 jan

PAR FERNANDEZ & WHITING.

UNE Propriété de valeur et un Lot de Terre, situés au faubourg Tremé, encoignure rue Claiborne et St. Philippe, seront vendus samedi le 26 du courant, à la Bourse de Cité.

Le Lot de Terre mesure 100 pieds français de face à la rue St. Philippe, sur 110 pieds de face sur la rue Claiborne, avec une maison de 4 appartements, un salon, gallerie, une cave et un cabinet, une cuisine de 4 appartements à feu. Dépendances une bâtisse de 2 appartements, puits et latrines en briques, un four et un jardin cultivé, &c.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement, et l'acquéreur prendra lieu et place du vendeur pour 2 billets,

échéant le 20/23 juillet 1839 pour—$320
do le 20/23 janvier 1840 pour—$500.

Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Un plan des propriétés ci-dessus est maintenant déposé à la Bourse. 22 jan—5

PAR B. J. DOMINGON.

GRANDE VENTE D'HABILLEMENS—Sans Réserve.

IL sera vendu samedi 26 et lundi 28 janvier courant, à 10 heures du matin, au magasin derrière occupé par N. Levy & Ach, au No. 116, Vieille Levée, entre les rues Dumaine et St. Philippe.

Un Grand Assortiment d'Habillemens et Marchandises Sèches, convenables à la saison, abandonnées par les dits Levy & Ach à leurs créanciers.

Conditions—Toutes sommes au-dessous de $200 comptant, de $200 à $500, 60 jours, et plus de $500 90 jours de crédit, en billets endossés, à la satisfaction des chargés d'affaires.

Il sera vendu en même temps et au même lieu, le bail des magasins Nos. 117 et 116, Vieille Levée. Le dit bail a encore à peu près 3 ans à courir.

12 jan—21, 22, 23, 24, 25, 26, 28.

PAR M. BARNETT, Sr.

VENTE de propriétés de valeur, situées dans une partie centrale de la première Municipalité.

IL sera vendu le 6 février prochain, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, s'il ne sont pas vendus avant par vente privée.

LES DEUX MAGASINS A TROIS ETAGES, en briques, no 12 et 14, rue Chartres, entre les rues de la Douane et du Canal, mesurant chacun 24 pieds de face à la rue Chartres sur 90 pieds de profondeur.

Un de ces Magasins est maintenant loué pour $3,500 par année, et l'autre à $3,000, ayant un bail qui expirera le 1er novembre 1840.

AUSSI—Il sera vendu au même lieu et au même temps, si l'on n'en dispose par vente privée:

CETTE PROPRIETE DE VALEUR située dans la rue Canal, entre les rues Chartres et Dorsière, ayant une trois Magasins au rez-de-chaussée, no. 24, 26 et 30, le haut est occupé pour un hôtel, ainsi que le dernière.

La dite propriété est maintenant louée annuellement environ $9,000.

Ceux qui désirent placer leur fonds avantageusement feront bien de les investir sur cette propriété, qui leur donnera un intérêt de plus de 10 pour cent.

Ceux qui désirent acheter par vente privée voudront bien s'adresser à E. D. Hyde et Co. no 12, rue Chartres.

Les conditions et les renseignements seront connus en s'adressant comme ci-haut, et le jour de la vente.

AUSSI: Trois lots de terre de valeur, situés dans la rue Conti, entre Royal et Bourbon, joignant la propriété de M. Olivier; chaque lot mesurant 21 pieds 8 pouces de face à la rue Conti, sur 130 pieds de profondeur, selon un plan déposé à la Bourse.

Conditions—1/4 comptant, la balance à 1 et 2 ans en fournissant des billets endossés à la satisfaction portant un intérêt de 7 1/2 pour cent et hypothèque. 14 janv.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Vente à l'encan par F. Dutillet, encanteur.

EN vertu d'une résolution du conseil de la Première Municipalité, avis est donné que samedi, 2 février prochain, à midi, à la Bourse de la Cité, l'encanteur susdit procédera à la vente des propriétés ci-après décrites, savoir:

1o. Les terrains Nos. 1, 2, 5, 6, et 7, faisant partie des anciennes prisons.

2o. L'îlet No. 53, borné par les rues St-Pierre, Tremé, Orléans et Marais.

3o. L'îlet No. 75, borné par les rues Ste-Anne, Claiborne, Dumaine et Derbigny.

4o. L'îlet No. 76, borné par les rues d'Orléans, Claiborne, Ste-Anne et Derbigny.

5o. Une partie de la propriété acquise de Mr. J. Mager.

6o. Un lot de terre situé rue Dumaine entre Bourgogne et Dauphine, attenant à la propriété de Mr. T. Urquhart.

7o. La propriété acquise de Mr. Mc Donough, sur laquelle étaient bâties les anciennes casernes.

Conditions—Un dixième comptant, un dixième à soixante jours, et la balance à un, deux et trois ans, moyennant des billets endossés, à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Le 15 Janvier 1839.

16j C. GENOIS, maire.

PAR P. E. TRICOU.

Succession de Joseph Gravier, b. c. l.

LE lundi 18 février 1839, à midi, en vertu d'un décret rendu par la Cour des Preuves dans et pour la Paroisse de la Nouvelle Orléans, il sera offert en vente publique à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, pour compte de la succession de feu Joseph Gravier.

Une propriété située au faubourg Ste. Marie et comprise entre les rues Perdido, rue Tchoupitoulas de porte des noms, Poydras et Carondelet, divisée en cinq lots d'après un plan particulier dressé par L. J. Pilié et Springbett, arpenteur le 12 janvier 1839. Les dits terrains désignés aux dits plan par les Nos. 1, 2, 3, 4 et 5 et ayant mesure américaine savoir:

No. 1, 40 pieds 2 pouces de face à la rue Perdido, sur 100 pieds de profondeur et face à la rue qui n'a pas de nom.

Le No. 2 ayant 28 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 100 pieds de profondeur.

Le No 3 et 4 ayant 28 pieds 4 pouces de face à la dite rue Perdido sur 100 pieds de profondeur.

Le No 5, ayant 27 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue qui n'a pas de nom, sur 100 pieds 5 pouces de profondeur, entre lignes parallèles ensemble toutes les bâtisses, circonstances et dépendances desdits terrains, ainsi que le tout est figuré sur ledit plan qui se trouve exposé à la Bourse.

Conditions: Un quart comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement, et en cas de non paiement les dits billets porteront un intérêt à raison de 10 pour cent l'an, sans que cette clause puisse autoriser les acquéreurs à en retarder le paiement.

Les actes de ventes seront passés aux frais des acquéreurs devant Charles Boudousquié notaire public.

6 jan—6f, 16, 23, 30, 6, 13, 18f

PAR GUINAULT & DELASSUS.

Propriétés de valeur dans la Seconde Municipalité.

IL sera vendu samedi, 26 du courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.

DEUX LOTS DE TERRE situés dans le faubourg Tremé, 2de Municipalité, à un îlet de la rue du Canal, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Robertson entre les rues de la Commune et Jackson, sur 120 pieds de profondeur; ensemble les bâtisses et améliorations qui y sont construites, consistant en deux maisons hautes bâties en bois et couvertes en bardeaux, se composant chacune de trois appartements et d'une cuisine, puits, latrines, &c.—Chacune de ces propriétés a droit à un passage commun de 15 pieds de large, aboutissant à la rue Jackson.

Conditions: Un tiers comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Ces propriétés sont louées à raison de $20 par mois chacune. 17 jan

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Vente à l'Encan par F. Dutillet, encanteur.

CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la Première Municipalité, avis est donné que Lundi, 4 Février prochain, à 4 heures P. M., l'encanteur susdit procèdera, sur les lieux, à la vente des machines, matériaux et ustensiles quelconques, appartenant à la Pompe-à-Feu de la ville.

Conditions—Au moment de la vente.

Le 17 Janvier 1839.

16j G. GENOIS, Maire.

GRAINES—[illegible] à vendre par MAHARD & [illegible]

PAR LE MARSHAL.

EN vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable J. N. Duncan, juge président de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans et par consentement des parties, il sera vendu, le 31 de Janvier 1839 à 1 heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, une portion de terre située au faubourg Jackson, désigné par le No. 50 divisé en deux lots, les Nos. 1 et 2. Le lot No. 1 mesure 70 pieds de face au chemin de la Métairie, cinquante pieds face à la rue Alexandre, soixante pieds de face à la rue Dumaine, et 77 pieds sur la ligne qui le sépare du No. 2, et le lot No. 2 mesure cent quarante pieds face à la rue Dumaine, soixante et dix-sept pieds sur la ligne qui le sépare du lot No. 1 et cent-soixante pieds, face au chemin de la Métairie, après un plan dressé par J. N. Abeyrolly, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, Notaire public, saisie dans la poursuite de Thomas Powell.

Conditions, Quatre cents piastres comptant, et la balance payable à un et deux ans en crédits endossés à satisfaction, portant hypothèque sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement.

28 déc B. BEAUREGARD—Marshal.

Albert Piernas vs John Orelly & P. M. Heard—No. 6838.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. J. N. Duncan, juge président de la Cour de Cité de la Nlle-Orléans, j'exposerai en vente publique à la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues de Chartres et Royale, le 21 janvier 1839 à 1 heure P. M. deux lots de terre situés au faubourg Washington (District Duralde) dans l'îlet renfermé par les rues Congrès, Independance, St. Jean Baptiste et St. Avide; les dits lots sont désignés par les Nos. 29 et 31, après un plan fait par Joseph Pilié, voyer de la 3me. Municipalité, et déposé au bureau de Joseph Cuvillier, not. pub., les dits lots mesurant chacun 31 pieds de face à la rue de l'Independance, sur 99 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout mesure américaine. Saisi pour satisfaire le jugement rendu dans cette affaire.

Condition, comptant. B. BEAUREGARD, marshal.

19 dec

C. Weingart vs. C. Clark & A. Berthoffe—No. 6264.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon J. N. Duncan, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique le 21 de Janvier 1839 à 1 heures P. M. à mon office, No. 32, rue Madison, un side board, une paire de tables, une armoire et divers autres articles, saisis dans cette affaire.

Conditions: Comptant.

ler jan B. BEAUREGARD, marshal.

Docteur Thomas contre A. Lange.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable A. Lanneville, juge conseiller de la cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique le 5 de février 1839, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Royale et Chartres. Un certain lot de terre au faubourg Washington désigné par le no. 13 de l'îlet no. 36, ledit terrain forme l'encoignure des rues Solidelle et Feliciane, et mesure 31 pieds face à la rue Feliciane sur 117 pieds 10 pouces de profondeur à la rue Solidelle, saisi pour satisfaire le jugement rendu dans cette affaire.

Conditions comptant.

fer jan B. BEAUREGARD, marshal.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable O. P. Jackson, juge conseiller de la cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique, le 16 de février 1839, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, un terrain situé sur le rue Nouvelle Levée, entre les rues Robin et Lacourse, le dit lot mesurant vingt pieds de face à la rue de la Nouvelle Levée, sur 110 pieds de profondeur, saisi à la poursuite de A. Rasch.

Conditions comptant.

10 jan B. BEAUREGARD, marshal.

F. Bernard et Ferd. V. Mulhiss.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable J. N. Duncan, juge président de la cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique le 22 de janvier 1839, à 1 heures P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, au faubourg Marigny, un bois de lit en acajou, 1 armoire, 1 paire de tables, 1 bureau, 1 sofa et divers autres articles, saisis en cette affaire.

Conditions comptant

10 jan B. BEAUREGARD, marshal.

L. L. Kerr contre V. Billoti—No. 6868.
M. Nicaud contre V. Billoti et Darier No. 6687.
J. Bequerie contre P. Foy et V. Billoti no. 6540.

EN vertu de trois ordres de fieri facias, à moi adressé par l'honorable J. N. Duncan, juge président de la cour de Cité, de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique, le 15 de février 1839 à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, un négresse nommée Hannah, âgée d'environ 19 ans saisie pour satisfaire les jugemens rendus dans les affaires ci-dessus.

Conditions comptant.

10 jan B. BEAUREGARD, marshal.

J. Dufour contre P. Rilliout & A. Chevalon.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, le 30 de janvier 1839, à une heure P. M., à la Bourse de la Cité, rue St.-Louis, entre les rues Chartres et Royale, un droit de réméré sur la propriété ci-après désignée par le No. 45, dont le dépôt en l'étude de Jules Mossy, notaire, lequel îlet est compris entre les rues Emilie, de la Loi, la promenade des Florides et une propriété appartenant aux religieuses Ursulines. Cet îlet contient onze lots et mesure 341 pieds 3 pouces et 3 lignes face à la rue Emilie, et 120 pieds de face à chacune des rues de la Loi et promenade des Florides.

Cette criée était la seconde et la dernière, la propriété ci-dessus désignée sera adjugée au plus haut enchérisseur, et vendue à un crédit de douze mois en billets endossés à la satisfaction du marshal avec un intérêt à raison de 5 pour cent l'an et l'hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

8 jan B. BEAUREGARD, marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.—Il sera vendu, le 23 de janvier 1839, à une heure P. M., à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, un terrain situé entre les rues désignées par le No. 119, à un plan dressé par Louis Brin, en date du 26 juillet 1838, déposé en l'étude de Louis Foraud, notaire, le dit lot mesurant 30 pieds de face à la rue St. Pierre, 30 pieds face à la rue Orléans et 117 pieds 10 pouces de profondeur, borné par les rues Claiborne et Tremé.

Cette vente est faite pour le compte et aux risques de Louise Lecesne la de c. L. qui a fait défaut dans les conditions d'une vente publique qui lui en a été faite le 24 de décembre 1838.

Condition comptant. B. BEAUREGARD, marshal.

Wm. Merryfield & Co. contre D. H. Tvingood.

EN vertu d'un ordre de fieri facias, à moi adressé par l'honorable W. Grivot, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique le 23 de février 1839, à 1 heure P. M., à la Bourse de la Cité, rue St-Louis entre les rues Chartres et Royale, un nègre nommé Solomon, âgé d'environ 30 ans, saisi pour satisfaire le jugement rendu dans cette affaire. Condition comptant.

16j B. BEAUREGARD, marshal.

James Dawson contre Henry Smith.

EN vertu d'un ordre de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable The. N. Morgan, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, le 19 de Janvier 1839, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis entre les rues Chartres et Royale, un CHEVAL, saisi pour satisfaire le jugement rendu dans cette affaire.

Condition comptant.

10 jan B. BEAUREGARD, Marshal.

F. PERCY contre L. E. TABARY.
H. PEDESCLAUX contre L. E. TABARY.

EN vertu de deux ordres de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. N. Duncan, juge président de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans j'exposerai en vente publique le 22 février 1839 à une heure de relevé à la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, 4 lots de terre situés au nouveau faubourg Marigny, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 de l'îlet no 100 d'après un plan de L. Bringier, déposé en l'étude de R. Pedesclaux Notaire. Les dits lots mesurant conjointement, le lot no. 1 formant l'encoignure des rues de l'Amour et de la Lot, mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue de l'Amour, sur 100 pieds 7 lignes de profondeur face à la rue de la Lot, les Nos 2, 3 et 4 mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Français sur 100 pieds et 7 lignes de profondeur saisis pour satisfaire les jugements rendus dans cette affaire.

Conditions—Comptant.

16 jan B. BEAUREGARD, marshal.

A. Wetzel contre Vargo.

EN vertu d'un ordre de fieri facias, à moi adressé par l'honorable W. Grivot, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique le 24 de Janvier 1839, à 4 heures P. M., sur les lieux, rue Tchoupitoulas près de l'encoignure de la rue Girod, le contenu d'une ferblanterie, pour satisfaire le jugement rendu dans cette affaire.

Conditions—Comptant.

16j B. BEAUREGARD, marshal.

James Drummond contre A. Fredericks.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. Wm. Grivot, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique, le 26 de janvier 1839, à midi, dans le passage de la Bourse, entre les rues Conti et St. Louis, un tour, saisi pour satisfaire le jugement rendu dans cette affaire. Conditions, comptant.

15 jan B. BEAUREGARD, marshal.

Wm. Flower & F. Bell.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable J. N. Duncan, juge président de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique, le 20 de février 1839, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, un mulâtre nommé Isaac âgé d'environ 30 ans, saisi pour satisfaire le jugement rendu dans cette affaire.

Conditions comptant.

14 jan B. BEAUREGARD, marshal.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable O. P. Jackson, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique le 20 de février 1839, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, deux terrains situés au faubourg Marigny et désignés par les nos 2 et 3 de l'îlet no 51, à un plan dressé par L. Barry, les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St. Ovide, encoignure des rues Marigny et Mandeville sur 130 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles le tout mesure anglaise, saisi à la poursuite de Nathaniel Luff. Conditions comptant.

14 jan B. BEAUREGARD, marshal.

T. Haldys. Daniel Noyle.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. C. P. Jackson, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique le 23 de janvier 1839, à midi, dans le passage de la Bourse, entre les rues Conti et St. Louis.

Un lot de meubles saisis pour satisfaire le jugement rendu dans cette affaire.

Conditions comptant

15 jan B. BEAUREGARD, marshal.

VINGT CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE seront données à quiconque fera arrêter l'individu qui s'est introduit dans la nuit du 9 courant, dans une maison à l'encoignure des rues Dauphine et Conti, et y a volé le tiroir d'un sideboard contenant douze couverts d'argent, une cuillère à soupe et cinq petites cuillères marquées Hyde & Goodrich. S'adresser au bureau de l'Abeille. 11 jan—

UNE somme d'argent ayant été trouvée, le propriétaire est requis de venir la réclamer à la Banque de l'Union, et payer les frais d'avis.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.—Nouvelle Orléans, 9 janvier 1839.—L'élection par les actionnaires, aura lieu à la maison de banque, lundi le 4 février prochain, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M. afin d'élire six directeurs.

Par ordre du bureau.

10 jan MARTIN GORDON, Jr. caissier.

DENTISTE.

LE Docteur Duperron, dentiste, rue du Maine no 139, entre Bourgogne et Dauphine, peut être consulté tous les jours depuis 8 heures jusqu'à 3 heures. Il guérit sans arracher les dents cariées et attaquées de simple carie, principalement celles de la partie antérieure de la bouche, pour lesquelles il garantit le succès de l'opération et fait en général toutes les opérations chirurgicales et mécaniques de la bouche.

Ses prix sont très modérés. 20 jan

PRESSE PROMPTCOPISTE, à faire de la copie à la minute, vingt copies d'une lettre ou d'une feuille de livre commercial et elle se vend tout à la fois. Cet appareil nouveau, approuvé d'après l'attention des négociants, ou rapport de l'Académie de Paris, [illegible].

10 jan H. GAILLARDET, Esq. Orléans et Royale.

AVIS—James Gray se retirant de jour de la compagnie de Rogers & Co.; les affaires seront continuées comme auparavant par Louis Rogers et Gregory, sous la raison de Rogers & Co.

New-York, 31 décembre 1838. 19 jan

TEREBENTHINE—[illegible] à vendre par [illegible], 89, Vieille Levée, entre Dumaine et Bienville.

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—No. 11,489.—S. Martin Chester et son épouse contre leurs créanciers—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice de leurs créanciers, il est ordonné que les dits créanciers ait à s'assembler dans l'étude de F. Grima, Esq. not. pub., mardi le 24 janvier 1839, afin de délibérer sur les affaires du dit insolvable, et toutes procédure contre sa personne ou sa propriété, est en même temps arrêtée.

Par ordre de la Cour.

Bureau du Greffier, N. Orléans, 11 jan. 1839.

15j—3 ARMAND PITOT, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la cité de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—19 janvier 1839—No. 11,464—M. et Mme. Decleur contre leurs créanciers—La cession des biens de l'insolvable a été acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné que les dits créanciers aient à s'assembler dans l'étude de F. Grima, Esq. notaire public, samedi, 2 février 1839, pour délibérer sur les affaires des dits insolvables, et toutes procédure contre leurs personnes et leurs propriétés est en même temps arrêtée. Par ordre de la cour.

Bureau du greffier, 19 jan 1839.

21 jan—3 ARMAND PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et cité de la Nlle.-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian.—19 janvier 1839.—No. 10760—Stanislas Bergault, jeune contre ses créanciers. Sur l'entrée et la lecture du tableau de distribution filé en cette cause, il est ordonné par la cour que toutes personnes intéressées déduisent, sous dix jours, à dater de la présente publication de cet avis, les raisons pour lesquelles ledit tableau de distribution ne serait point homologué. Par ordre de la cour.

Bureau du greffier, 19 janvier 1839

21 jan—3 ARMAND PITOT, greffier.

COMPAGNIE DE BANQUE DE LA BOURSE.—Nelle. Orléans 12 janvier 1839—Les actionnaires notifient que conformément à la Charte de l'établissement, les 10 dollars seront payables et dus le samedi 2 février.

11 jan R. BIENAUCASTE.

H. BEACH & Co. offrent à vendre en débarquement et en magasin, des voitures de plusieurs grandeurs, des berouches couvertes sur le devant et fermées sur le haut, de pour deux chevaux; cabriolets de toute espèce, à roues hautes ou basses, convenables pour la ville et la campagne. Aussi, des cabriolets, gigs, sulkeys, &c. 12 jan

SOCIETE FORMEE—Les soussignés ont aujourd'hui formé une société pour la transaction des affaires de marchand à commission en général, dans cette ville, sous le nom de

12 jan GEORGE BUCHANAN & Co.

J'AI l'honneur de prévenir les dames de cette ville que pendant mon séjour à Paris, je me suis occupé spécialement de tout ce qui est à l'usage des enfans, tels que manteaux, habits et redingotes, blouses, petits manteaux, pardessus, redingotes à la polonaise, manteaux, gilets, pantalons nouveaux, bottes, chapeaux et casquettes de diverses formes, petits cols, cravates, gants, mitaines, chemisettes, et généralement tout ce qui concerne l'article d'enfant.

ARTICLES POUR HOMMES.

Habits et redingotes, paletots et paletots en castor, en alpaga, robes de chambre, pantalons nouveaux, gilets, manteaux, bottes, chapeaux, chemises, bretelles, cravates, cols, souliers de bal et autres articles, le tout dans le dernier goût et à la dernière mode.

ARTICLES POUR DAMES.

Soieries pour robes, tels que gros de Naples, satins Florence, étoffes pour mantelets, mantelets confectionnés, dentelles blanches et noires, collerettes de dentelles, pellerines en mousseline et batiste brodées, cols brodés, mouchoirs de batiste brodés et sans broder, manteaux en soie, satin et crêpe, cachemires Ternaux, châles Thibet et autres de divers genres, gants de chevreau et gants de soie en filet, bracelets, sangles, parapluies et autres articles.

ARTICLES POUR TAILLEURS.

Draps superfins de diverses nuances, draps noirs et casimirs de Sedan, cachemires en noir, nouveautés pour pantalons, étoffes à gilets, serge, velours, cordonnets et généralement tout ce qui concerne l'article de tailleur.

On trouvera également un grand assortiment de lingerie.

18 dec—6m VOR. DECAUX, 75, rue Royale.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA NELLE ORLEANS ET DE CARROLLTON.

Arrangemens pour les jours de la semaine.

De Carrollton.		De la Nlle. Orléans.	
Char à cheval à 6 h. A. M.		Char à cheval à 6 h. A. M.	
Locomotive	6 "	Locomotive	7 "
"	8 "	"	9 "
"	10 "	"	11 "
"	12 "	"	1 P. M.
"	2 P. M.	"	3 "
"	4 "	"	5 "
"	6 "	"	7 "

Après 10 heures, on peut obtenir un char, en payant dix piastres pour le trajet.

CHARS DE JACKSON ET DE LA RUE DE LA COURSE.

Ce char partira de la rue du Canal à 6 heures du matin et continuera le trajet toutes les heures; à sept heures et demie, ce char commencera à courir toutes les demi heures, et continuera toute la journée jusqu'à huit heures, de la rue du Canal, et à 8 heures et demi du soir au bout de la partie supérieure de la rue Jackson.

Les personnes qui seront conduites par la machine locomotive, devront se munir de billets, attendu qu'il est défendu aux conducteurs de recevoir de l'argent.

Le bureau de la Compagnie du dit chemin se trouve rue Poydras.

19 nov JOHN HAMPSON, ingénieur.

AUX PERSONNES QUI ACHETENT DES HABILLEMENTS.—Les soussignés ont reçu et recommandent leur Etablissement à New York, un grand assortiment général de superbes Habillemens consistant en Habits et Levites noirs, bruns, verts, olives, bleus, gris et bleu de vin, dont quelques-uns avec bordure et galonné, cols en velours, faits dans le genre le plus à la mode et des mieux taillés, des draps, casimirs, veston, gilets, pantalons satinet, gilets de dessous en satin noir et couleurs, et au prix très bas [illegible]. Egalement un envoi de Malles de voyage et Valises; le tout est offert en vente à un escompte sur les prix de New York pour du comptant ou des billets acceptables. Les marchands de la ville et [illegible] sont invités à voir cet assortiment.

27 dec—F JAMES & TAYLOR, 12, Vieille Levée, au premier.

HUNT & HOWARD,

MARCHANDS DE COMESTIBLES,

En Gros

No. 83, Nouvelle Levée, fournissent aux navires et aux bateaux-à-vapeur. 3 jan.

AVIS.

GEORGE BUCHANAN & Co.

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,

No. 69, rue du Camp.

1er déc—6m.

AVIS—Les soussignés ont formé en jour une société pour les transactions générales de la commission, sous la raison de

GEORGE BUCHANAN & Co.
GEORGE BUCHANAN.
W. E. BUCHANAN.

1er déc—6m. 69, rue du Camp.

AUX CHIMISTES ET DROGUISTES.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont été nommés les seuls agents de la Compagnie d'Apothicaires de Liverpool, dont le capital est de £100,000. Ils recevront et transmettront les ordres, et donneront toutes autres informations, ainsi que la liste des prix et conditions, sur demande.

BARBER, BROTH & Co.

1er janv—1m No 17, Exchange Place.

LOUIS ROGERS & JAMES GRAY continuent leurs affaires à Richmond et Virginie sous la raison de ROGERS & GRAY. 15 jan

LOUIS ROGERS & JAMES GRAY ont établi dernièrement une maison de commerce à la Nouvelle Orléans, sous le nom de Rogers Gray & Co et ont donné leur procuration à W. N. Wilkinson pour agir en leur nom, pendant leur absence. Ils feront des avances sur les consignations qui leur seront adressées à eux présens ou à Roger & Co. de New-York et à Louis Roger & Co. au Havre.

New-York, 1er janvier 1839. 15 jan

TRAITES sur la Providence, à vendre par

19 jan COIT & Co. 20, rue de la Douane.

COMPAGNIE DE NAVIGATION D'ORLEANS—Nouvelle Orléans, 14 janvier 1839—L'élection de douze Directeurs pour l'année 1839, aura lieu, au bureau de la compagnie, lundi, 4 Février prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après-midi. GUSTAVE F. WEISSE,

15 jan Secrétaire.

CHANGEMENT DE DOMICILE ET D'ETUDE—E. CAILLARD, avocat, a transporté son domicile et son étude, rue Madison, No. 22, entre les rues Levée et Condé, près de la halle et du ferry de la 1ère. Municipalité, et à proximité des Cours Criminelle, de District, de Paroisse, des Preuves et de Cité, de la Nouvelle Orléans.

Son étude est ouverte tous les jours de 7 heures du matin à 7 du soir.

Pour consultation de 7 à 9 heures du matin, et de 4 à 7 heures du soir affaires du jour de 10 du matin à 3 du soir. 14 jan—1m

A VENDRE—UNE HABITATION située en SUCRERIE située dans la paroisse d'Iberville, à environ quatre vingt-sept milles au-dessus de la ville de la N. Orléans, sur la rive droite du fleuve. Cette habitation a vingt-neuf arpens de face au fleuve, sur une profondeur irrégulière comprenant une superficie de onze cents arpents dont huit cents sont cultivés.

Il y a sur cette habitation une belle maison de résidence à deux étages et une grande sucrerie avec une machine et ustensiles en très bon état.

Il y a deux cents arpents de souches de cannes et une quantité de plants de cannes pour deux cents arpents de plus.—Quatre-vingt-cinq esclaves—Quatre-vingts chevaux et mules—Treize-cinq paires de bœufs de travail, deux cents moutons et d'autres bestiaux, consistant en vaches, cochons, &c. &c., et tous les ustensiles pour cultiver l'habitation sur une grande échelle.

Elle sera vendue à des conditions avantageuses avec ou sans les nègres et avec le privilège de prendre trois cents actions de la Banque de l'Union. Pour plus de détails, s'adresser sur les lieux à

ACHILLE SIGUR,
ou à GEO. E. COOLIDGE,

17 jan No. 26, rue Gravier.

CHANGEMENT DE DOMICILE—Le docteur Duperron, dentiste, vient de transporter son domicile rue Dumaine, No. 139, où on le trouvera tous les jours de 8 à 3 heures. Il continue à guérir, sans les arracher, les dents douloureuses et attaquées de simple carie, principalement celles de la partie antérieure de la bouche (les incisives et canines) pour lesquelles il garantit le succès de l'opération.

Il met des dents incorruptibles dont la couleur ne varie jamais, soignées et corrigé la dentition des enfans et fait toutes les opérations chirurgicales et mécaniques de la bouche.

Il prend des abonnés à l'année.

N. B. Le Docteur Duperron voulant faciliter à tout le monde les moyens d'obtenir ses soins, non seulement prendra généralement des prix modérés, mais encore s'engagera, pour les personnes qui le demanderont à régler leur temps de paiement, [illegible] les opérations chirurgicales ci-dessus. 9 oct

50,000 SANGSUES—Reçues par les navires Ville de Paris et autres, des sangsues de premier choix, et de toutes grosseurs à vendre à $4, [illegible] et $5 le cent, au gros et au détail, rue du Quartier, No. 26, entre Condé et la Levée. 14 nov—1an

CHARBON—Les soussignés ont constamment un grand approvisionnement de charbon cannel Liverpool et Lustre, Peach Mountain de première qualité, placé en caisses, en boucauts, à l'usage des forges, qu'ils vendront en gros par barils ou caisses à vendre en quantité correspondant à la quantité.

Les ordres, laissés à leur bureau No. 36, rue Bienville ou au premier étage immédiatement exécutées. B & A BOULIGNY.

HUILE—2000 gallons huile, 1500 do. pour Lingerie de baleine raffinée, 100 barils huile de tanneur, 100 boîtes chandelles de Boston, 500 do savon, à vendre par GEO. E. COOLIDGE,

30j No. 26, rue Gravier.

JAMBON—5 quarts plats-côtés et 12 de jambons enveloppés, à vendre par

23j ISAAC BRIDGE & Co, 124, rue des Magasins.

DE LAINE—250 [illegible] à vendre par [illegible] & Co., 3, rue de la [illegible].

A LOUER.

MAGASIN A LOUER—Le magasin bien connu, No 12, rue Bienville, et les fournitures à vendre, s'adresser sur les lieux.

21 jan

A LOUER—Un bureau sur le devant. S'adresser à P. H. GALLWEY,

21 jan 6, rue Conti.

A LOUER—Une maison à trois étages construite en briques, située dans la rue de la Douane, entre les rues Bourbon et Dauphine. Cette maison contient sept pièces bien meublées, les derrières complets d'une cuisine et chambres pour 4 domestiques. On peut en prendre possession maintenant, s'adresser à

19 jan—6 THOS URQUHART.

A LOUER une maison rue des Grands-Hommes près l'Esplanade.

21 jan R. BAUGHE.

A LOUER—Un emplacement pour jardin, ayant 150 pieds de face, sur 200 de profondeur, avec un bon logement pour le jardinier et sa famille. S'adresser rue Dauphine, entre Toulouse et St. Pierre, no. 160. 15 jan

A LOUER—Une MAISON à quatre étages située dans la rue Royale, entre les rues Bienville et Conti, construite en dernier goût récemment peinte et ayant de beaux appartements. Cette MAISON se trouvant dans le centre de la ville ferait une bonne demeure pour une famille bourgeoise. La possession en sera donnée sous peu de jours. Pour plus amples informations, s'adresser au No 29 rue de Chartres. 15 janv

MAISON A LOUER—Une maison à trois étages, ayant un magasin au rez-de-chaussée, qui toujours se loue, dans la rue des Ursulines, entre Royale et Condé. Pour les conditions, s'adresser à Mr. Josep Girard, épicier, sur la Levée, entre les rues Toulouse et St. Louis, ou à Théodule Lesure. 10 jan—3

A LOUER de suite, un superbe MAGASIN de dépôt, rue Toulouse entre Bourbon et Dauphine. 14 jan

A LOUER, six jolies MAISONS de résidence, situées rue Bourgogne, l'une d'elles faisant l'encoignure de la rue du Maine.

Chaque MAISON se compose de six appartemens, trois chambres à domestique, cuisine, cour, chambres à laver et dépense—S'adresser à

H. PALOC & DUFOUR.

11 jan 110, rue de Chartres.

A LOUER—Une MAISON de brique à trois étages, située rue du Canal, entre les rues Rampart et Bourgogne. La possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à

G. B. STRINGER.

11 jan 50, rue du Canal.

MAISON DE RESIDENCE A LOUER—Cette belle et agréable maison de résidence, située rue du Canal, No. 161, entre les rues Philippa et du Cirque, est maintenant à louer à des conditions libérales. On peut en donner possession le janvier prochain. S'adresser sur les lieux.

21 dec—F

A LOUER—Diverses maisons pour des familles, et des terrains vides, dans le faubourg de la Troisième Municipalité. S'adresser au Docteur John Rice, No. 129, rue Gravier, ou à son agent M. De Johns, No 376, rue Royale. 19 nov—F

CHARLES O. COLE, peintre de portraits, a transporté son laboratoire au No. 9, rue Royale, dans l'édifice de Mr. Maspero, quelques portes après la rue du Canal. 3 jan—F

CLAY & CLARK,

FABRICANS DE TUYAUX DE PLOMB,

No 409, rue Poydras, Nelle. Orléans.

Tiennent constamment en magasin un assortiment de tuyaux de plomb, du diamètre inférieur de 3/4 de pouce à 3 pouces.

Aux prix les plus modérés. 1er déc—6 m3ps

HOTEL DE LA RUE CONTI—Récemment Hôtel Richardson—Cet établissement si favorablement connu depuis long tems, par les habitans de cette ville est maintenant prêt à recevoir des pensionnaires. Cet hôtel a été réparé à neuf l'été dernier, la buvette est fournie des meilleures liqueurs et rien n'a été épargné pour rendre cet établissement digne du patronage dont on la honoré jusqu'à présent, sa position dans le centre de la ville et sa proximité de plusieurs édifices publics rendent son séjour aussi commode qu'on puisse le désirer. 14 jan

COMPAGNIE DE BANQUE DE LA BOURSE.—Nelle Orléans, 10 janvier 1839—Les directeurs ont déclaré ce jour un dividende de dix pour cent sur chaque action formant le capital, qu'il paieront aux actionnaires ou à leurs fondés de pouvoirs à partir du mardi 4 février 1839.

14 jan R. BRENNAN

ON demande un domestique capable de servir comme portier dans une maison de comestibles et de commission, et qui connaisse un peu la cuisine. S'adresser au No. 26, rue Poydras. 16 jan

ENTREPOT DE SELLERIES

DE PHILADELPHIE,

No. 4, rue de la Vieille Levée.

JAMES MAGEE & Co. ont en mains, et reçoivent régulièrement de Philadelphie, additionnellement à leur approvisionnement des selleries de goût, et fabriquées expressément pour ce marché, et qu'ils offrent à vendre en gros et en détail, à des conditions raisonnables pour du comptant, ou billets endossés à satisfaction.

Leur assortiment consiste en partie, comme il est ci-dessous mentionné:

Selles espagnoles de formes variées,
Selles pour hommes et femmes, unies et piquées,
Brides, brides à monture et à martingale,
Porte-manteaux, de tapis et convenables pour le transport des médicamens,
Selles de demoiselle et d'enfans,
Harnais de voiture de toutes sortes,
Colliers, harnais et brides de toutes sortes,
Fouets de calamberts et autres,
Malles cerclées en fer, de divers genres,
Harnais et brides en cuir,
Brides de gourmette en maroquin, en peau de chevreuil, en cuir de cordon et en peau de chèvre,
Etriers, éperons et boucles. Chevaux de Carey. Tous ces articles pourront être obtenus sur demande.

1er déc—6m

A VENDRE—Un excellent briquetier, entièrement acclimaté et depuis nombre d'années dans l'Etat. Pour les conditions, s'adresser au No. 86, rue de la Douane.

CONSULTATIONS MEDICALES—Fs. Bassère, docteur gradué de la faculté de New-York, membre de la société des Botanistes, Médecins et Chirurgiens de la ville de New-York, nouvellement arrivé en cette ville, offre ses services aux personnes qui voudront l'honorer de leur confiance.

Le docteur donnera des consultations à son domicile sur toutes sortes de maladies, mais plus particulièrement sur les affections scrofuleuses, et sur les maladies dites secrètes. Les personnes peu aisées recevront des consultations gratuites.

Consultation de 9 à 4 heures, rue Dauphine, No. 77. 17 déc—6m

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.—Les livres de souscription de la compagnie continuent d'être ouverts au bureau de la compagnie, rue Conti, no. 57, à côté de la Banque de la Louisiane.

Par ordre de la direction.

5 déc—F WM FURST, secrétaire.

ENTREPOT DE VOITURES DE LA LOUISIANE—No. 46 et 48, rue Royale.—Les soussignés invitent respectueusement les habitans et autres à venir examiner leur grand assortiment de VOITURES, récemment reçues et à vendre à leur établissement.

11 oct—1 H. BEACH & Co.

D. CANOVA, peintre et professeur de dessin au collège Jefferson, se fait un devoir d'adresser des remerciemens aux personnes qui ont bien voulu lui accorder leur confiance.

Il prévient en même temps ses amis et le public en général qu'il a l'intention de passer en ville le temps des vacances, jusqu'au 15 janvier 1839, pour peindre le portrait soit à l'huile de toute dimension, soit à la mine de plomb, etc. il espère qu'on voudra bien lui continuer les encouragemens qu'il a reçus par le passé. S'adresser rue Royale No 60, entre Conti et Bienville.

Il recommencera sa classe de Dessin, au collège Jefferson, le 1er. février prochain. 19 déc—1m

LES soussignés, agents dans cette ville pour la Banque de l'Union du Mississipi, en référant à la circulaire ci-après, donnent avis qu'ils sont prêts à recevoir du coton pour le compte de ladite banque, et accorderont les pièces nécessaires pour mettre les habitans à même d'obtenir l'avance qui y est stipulée.

RICKER, HADLEY, DAVIS & Co.

20 dec 36, rue du Camp.

BANQUE DE L'UNION DU MISSISSIPI.

Jackson, 16 novembre 1838.

Monsieur,

Les directeurs de cette institution étant d'opinion que la récolte de coton dans cet état sera moindre qu'à l'ordinaire et que les habitans voudront suspendre la vente de leur récolte jusqu'à ce que ce déficit soit connu, proposent de faire une avance de cinquante piastres sur chaque balle de bon coton vendable pesant 400 livres, et délivrée aux agents de cette banque, qui seront nommés dans les lieux d'embarquements ci-après, au Natchez, à Vicksburg, Grand-Gulf, Rodney, Manchester, Tabula, Satartia, Manon, Greenwood, Gervais, Columbus et ville de Mississipi. Les propriétaires devront délivrer à cette banque les reçus desdits agents, avec la marque, le numéro et le poids de chaque balle, ainsi qu'un billet payable à 12 mois de date, portant deux bonnes signatures ou plus, pour être remis à la direction afin d'obtenir la dite avance.

Le coton devra être expédié à Liverpool, où à tel autre marché désigné par la personne qui le délivrera, à ses risques et frais, et sera vendu pour compte de cette banque. Les produits, ainsi que le change, tant de l'étranger que du pays devront être débités à son compte et le cours du change du pays sera établi sur le cours de la place au moment que le montant des ventes aura été reçu.

Je suis respectueusement &c.

(Signé) W. P. GRAYSON, caissier.

20 dec—F

MARCHANDISES—Le soussigné a récemment reçu et offre à un paiement favorable un grand assortiment de marchandises importées de 7 [illegible] pour printemps et automne, marchandises de deuil, ginghams &c. HUGO C. GILDEMEESTER,

22 jan 45, rue Bienville.

DOMESTICS, HARDES, &c.—50 balles coton à draps communs; 45 do coton fin à drap et chemises, 30 caisses coton à chemise blanchie superfin, bon pour le marché de la ville; 40 do marchandises fines de Sea Island, blanchies; 34 et 36 pouces de largeur; 10 caisses cambrics de couleur; 3 caisses constitution twills; 10 balles tirelaine pour nègre, uni et tricoté, 9 caisses hardes pour la saison, récemment reçus et à vendre par W. C. TOMPKINS & Co.

22j 91, rue de la Commune.

J. B. FIELL, no. 43, rue Bienville, offre en vente les articles suivans: 1500 boîtes blanc de baleine; 1309 de savon, de Manchester, Raymond & Fays; 500 do thé impérial et poudre à canon, en boîtes de 6 lbs. et 12 do. 300 do en flacons de 2 lbs et 3 lbs; 25 de Young Hyson; 2500 Pouchong; 50 do. Hyson skin; 100 do. chocolat; 100 do moutarde de Londres, 50 barils salaratus; 25 caisses muscades, 25 fréquins beurre Goshen, 100 quarts de farine, [illegible], 100 sacs amandes, 100 barils genièvre du pays; 20 do eau de vie, de pêche, 15 do alcohol; 10 do [illegible]; 20 demi-pipes vin de vie A Seignette; 20 do. do. J. J. Dupuy; 10 pipes genièvre de Hollande; 150 boîtes amidon; 5 caisses jaune de Kentucky; 6 do. flanelle rouge de do.; 2 do toiles à voiles; 1500 barillets claret de l'Ouest; 50 barils esprit de térébenthine; 25 barils mastique; 50 barriques et barils huile de lin; 5000 barillets blancs de plomb de New York et Philadelphie, 5000 gallons huile d'hiver; 3000 do d'automne; 1500 do huile de baleine raffinée; 300 barils huile pour tanneurs; 1600 barillets peinture grise; 50 do. rouge vénitien; 50 do. brun espagnol; 1000 do. de noire; 300 boîtes vitres de Windsor; 50 boîtes traits pour charrues assorties, 50 do tranchants pour do. 22 jan

LES marchands résidans en ville sont invités à venir examiner le meilleur assortiment de librairie et d'articles pour usage de bureaux généralement, qui ait été offert en vente dans cette ville. Ces articles seront vendus à des prix convenables aux acheteurs, à vendre par DAVID FELT & Co.,

23 jan—13 34, rue de Chartres

New-York stationers hall.

BOTTES ET SOULIERS—L. S. SEGURA, 64, rue Condé, vient de recevoir un assortiment complet de Bottes, Brodequins et Souliers du Nord pour hommes, dames et enfans, de toutes espèces, en gros et en détail à des prix très modérés.

26 jan—3

VINS—100 paniers Champagne de Lafayette de la marque Comet & Horse, 30 quarts de bourgogne Sherry pâle, 10 do brun; 27 quarts de jamaïque Madère, sicilien, de première qualité, et à vendre par

W. C. TOMPKINS & Co.

23 jan 91, rue de la Commune.

TRAITES sur New York et Boston en sommes convenables aux acheteurs, à vendre par

W C TOMPKINS & Co.

23 jan 91, rue de la Commune.

GRAINES—[illegible] en feuilles, [illegible] à vendre par PIERCE SHANNON & BROTHERS [illegible]

CABOTAGE.

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLLE. ORLEANS ET BALTIMORE.

Pour Baltimore.—Le paquebot AT SEAMAN, capitaine Crowell, étant engagé pour la plus grande partie de sa cargaison, partira prochainement. Il peut encore prendre 150 balles de coton. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à GEORGE BEDFORD,

19 jan 29, rue Bienville.

NAVIRE MISSISSIPPI pour New-York—Paquebot du 25 courant.—Ligne de Paquebots de la Louisiane et New-York.

Le beau Paquebot MISSISSIPPI de première marche, capt. [illegible], ayant déjà la majeure partie de son chargement, arrivé partira le jour ci-dessus fixé. Pour fret de peu de fret ou pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à JAMES E. HULLIN,

17 jan 74, rue du Camp.

LE superbe navire LOUISVILLE, capt Allen, suivra le Mississipi, et partira le 1er du prochain. Il acceptera chargé à la côte si on le demande de suite. 17 jan

POUR NEW-YORK—Le joli brick GEN. STARK, capitaine Leighton, partira sous peu. Pour fret de 50 boucauts, ou la valeur, ou pour passage, s'adresser à bord ou à

KIDDER & HEAD,

3 janv 34, rue Poydras.

POUR ST. JOSEPH—La goëlette ANDREW JACKSON, fine voilière, capitaine Mildrum, ayant une partie de son chargement engagée et allant à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

ASHBRIDGE & JENKINS,

1er. janv 65, rue de la Commune.

POUR NEW-YORK—Le joli brick ELCY, capt. Wall, ayant toute son chargement engagé, partira sous peu de jours. Pour passage seulement s'adresser à KIDDER & HEAD,

3 jan 34, rue Poydras.

POUR ST. MARKS—La goëlette fine voilière CONSTITUTION, capitaine Woodbury, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 200 barils, ou passage, s'adresser à bord ou à

ASHBRIDGE & JENKINS,

3 janv 65, rue de la Commune

PORTS ETRANGERS.

POUR GALVESTON, TEXAS—Packet régulier pour le jeudi, 24 janvier à 10 heures du matin. Le superbe navire à vapeur à basse pression, CUBA, capitaine J. B. Carson, du port de 680 tonneaux, doublé et chevillé en cuivre, ayant deux bouilloires, partira positivement comme ci-dessus. Un bateau à vapeur sera toujours prêt dès son arrivée pour transporter les passagers et le fret de Cuba à Houston. Pour fret ou passage, ayant d'aussi beaux emménagements qu'aucun autre packet des Etats-Unis, s'adresser à bord, ou à BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

N. B. Le fret du Cuba est maintenant payé à 25 pour cent au-dessous des prix ordinaires. Le fret et le passage devront être payés en billets des banques de la Nouvelle Orléans, et l'on ne recevra aucun fret le jour du départ. 21 jan

POUR GALVESTON—La goëlette EMBLEM, capitaine N. Kelley, doublée en cuivre, étant engagée pour la plus grande partie de son chargement, partira prochainement pour le port susdit. Pour chaque 200 barils de fret, ou pour passage, ayant de très commodes emménagements, s'adresser à bord, au sud du marché Ste. Marie, ou à

RICKER HADLEY, DAVIS & Co.

17 jan 36, rue du Camp.

Premier bâtiment—POUR MATAGORDA—Le brick EMELINE, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Heath, ayant les 2/3 de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à

ASHBRIDGE & JENKINS,

29 déc 65, rue de la Commune.

POUR MATAMORAS—La goëlette CORD, capitaine Rendiford est prêt à recevoir du fret pour le susdit port. S'adresser pour fret ou passage à A. M. DE MIRANDA,

14 jan 113, rue Bourbon.

POUR TAMPICO—La belle goëlette ROLLA, capt. Paxton, ayant la plus grande partie de son chargement engagé sous expédiée sans délai. Pour le reste du fret ou passage s'adresser à J. W. ZACHARIE & Co,

17 jan 64, rue de la Douane.

POUR TAMPICO—La goëlette bien connue HENRY CLAY, capitaine Paterson, ayant la plus grande partie de sa cargaison, s'adresser à W. F. VIGERS & Co.

17 jan 30, rue Bienville.

POUR TAMPICO—La belle goëlette CORA, fine voilière, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Rendifort, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira prochainement pour le port ci-dessus. Pour fret, ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à

A. M. DE MIRANDA.

18 jan

POUR TAMPICO—La goëlette LONE, capitaine Clark, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira prochainement. Pour fret ou passage, s'adresser à

JOHN CROSBY,

15 jan 33, rue du Camp.

POUR VERA-CRUZ—Le navire ELIZA, ayant besoin de quelques tonneaux de fret, partira sous peu, et prendra quelques passagers. S'adresser au capitaine à bord ou à

H. PALOC & DUFOUR,

27 déc 110, rue de Chartres.

POUR LA HAVANE—Le brick paquebot fin voilier DOUGLAS, capitaine Baker, partira pour le port susdit au commencement de la semaine prochaine. Pour fret ou passage, s'adresser à W F VIGERS & Co,

18 jan 30, rue Bienville.

POUR LA HAVANE—La goëlette OHIKA, fine voilière et de première classe, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Hunter, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à KIDDER & HEAD,

17 dec 34, rue Poydras.

POUR LE HAVRE—Le navire américain CHARLES, capitaine Browne, partira prochainement pour le port susdit. Pour fret de 160 balles coton ou pour passage ayant des emménagements très commodes pour 8 ou 10 passagers, s'adresser au capitaine à son bord ou à

R. GRONING & Co.

17 jan

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe JOHN HOLLAND, capitaine Jourdan, sera expédié incessamment, ayant la majeure partie de son chargement engagé, et à bord. Pour fret de 200 balles de coton, ou pour passage, s'adresser à GEORGE BERGEROT,

Rue Royale.

ou LEVI H. GALE,

18 jan 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Le beau navire fin voilier, de première classe, MERIDIAN, capitaine Williams, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de 500 balles de coton ou pour passage, s'adresser à

ASHBRIDGE & JENKINS.

19 jan 65, rue de la Commune.

POUR MARSEILLE—La barque française LE JEUNE EDOUARD, capitaine Gabriel, ayant de bons emménagements, peut prendre six passagers de chambre, et partira le 24 courant, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis l'Hôtel de la Monnaie ou à JOSEPH LALLANDE,

17 dec—4 No. 94, Nouvelle Levée.

POUR LIVERPOOL, LE HAVRE, OU TOUT AUTRE PORT EN EUROPE.—Le navire MERIDIEN, capitaine Williams, ayant terminé sa décharge, est maintenant prêt à recevoir une cargaison pour un des ports ci-dessus. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis le Marché aux Légumes, ou à JOHN F. LAGUERENNE & Co,

3 jan No. 9, rue Toulouse.

POUR LIVERPOOL—Le navire A. F. CALEDONIA, fin voilier, ayant la plus grande partie de son chargement à bord, peut encore prendre 225 balles de coton et partira positivement samedi prochain, 19 du courant. S'adresser à

LEVI H. GALE,

16j 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—La superbe barque anglaise LADY CAMPBELL, capitaine Johnson, doublée en cuivre, d'une marche supérieure, peut encore prendre 250 balles de coton. Pour fret ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord vis-à-vis la presse à coton.

HANNAY & ROBERTSON,

17 jan 26, rue Gravier.

POUR LIVERPOOL—Le navire américain ZELUMAH, capitaine Bonnam, a commencé son chargement. Pour fret de 300 balles, s'adresser à bord ou à

H. G. CAMMACK & Co,

18 jan Place de l'Exchange.

POUR LIVERPOOL—Le brick de première classe MOXY, capitaine Hunt, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour la balance du fret de 50 balles de coton et son chargement sur le pont, s'adresser à bord, ou à ASHBRIDGE & JENKINS,

24 jan 65, rue de la Commune

LE soussigné a en magasin et offre à vendre ce qui suit:

Livres de toutes espèces, papier à lettre, papier d'emballage &c. &c., plumes, canifs, crayons, &c.

Bibles françaises, anglaises et allemandes.
Almanachs français, anglais et allemands.
Dictionnaires français, anglais et espagnols.
Grammaires do do do
Livres de chants, alphabets &c.

Encre rouge, bleue et noire, dans différentes bouteilles pain à cachetes, cire &c.

Toutes choses nécessaires à la lithographie.

H. HANKEL,

15 jan 23, rue des Champs Elysées.

SUCRE à 10 et 12 livres à la piastre—Bon café de St-Domingue à 1 escalin la livre—Bon vin à 4 escalins le gallon; 5000 livres de tabac [illegible], 600 livres de vieux fer; au magasin de ANT. MICHOUD,

20 nov Encoignure Vieille Levée et Ursulines.

CARMAN & McMAHON,

Marchands Commissionnaires,

Ont transporté leur Magasin aux Nos. 41 et 42, rue Poydras, Nouvelle Orléans. 17 dec

LES soussignés offrent à vendre à des prix modérés, 60000 cigares de la Havane; 10 barils de pois cassés pour purée; 100 caisses du thé, et toute espèce de conserves alimentaires nouvellement reçues.

30 déc H. PALOC & DUFOUR.

W. PRINCE & FILS, offrent en vente des arbres et arbrisseaux de Morus Multicaulis, Chinois, Morus Expansa, Alpine, Broussa, Canton et une quantité d'autres plantes qui seront livrés aux acquéreurs immédiatement ou à toutes autres périodes du printemps qui seront convenables pour eux, les arbres seront emballés en conformité. Les prix et les conditions pour les arbres et les arbrisseaux seront envoyés à ceux qui le demanderont en leurs envoyant une lettre par la poste; ainsi que ceux des vers à soie, graines de mûriers, &c. Les arbres de Multicaulis sont remarquables par leur vigueur; et comme ces plantes ne se trouvent qui aient importées ces arbres, les acquéreurs pourront être assurés d'obtenir les meilleures qualités. Le grand soin qu'ils ont apporté à ces arbres leur en a assuré un grand débit et ont donné satisfaction aux acheteurs.

N. B. Fruits, arbres d'ornements, plantes et graines de toutes espèces peuvent être obtenus en s'adressant comme ci-dessus.

Flushing, près de New York.

Note.—Les éditeurs [illegible] journaux quotidiens de la Nlle. Orléans, sont requis d'insérer cet avis une fois par semaine et de notifier leurs journaux qui le publient aux soussignés.

17 jan—1e

LES soussignés offrent en vente les articles suivants: 500 paniers de Champagne; 10 pipes et 16 barils Genièvre de Hollande, [illegible]; 15 do de vie de Cognac; 15 do de Madère; 50 barils vieux whiskey de Monongahela; 20 do et 10 demi barriques de vin de Ténériffe; 10 barils bon vinaigre; 50,000 cigares de la Havane et Américains; 150 boîtes tabac manufacturé, qualité supérieure; 6 barils de 30 barils charbon de Lehigh, 30 caisses Usquebaugh irlandais, 5000 [illegible], 1 pompe, 6000 barils huîtres, [illegible], whiskey du port de [illegible] Canaries. [illegible]

CARMAN & McMAHON,

[illegible], rue Poydras.

MARCHANDISES pour le marché mexicain—[illegible] HUGO C. GILDEMEESTER.

POUR L'INTERIEUR.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans et de la Mobile.—Le paquebot à vapeur à basse pression [illegible], capt. Butler, partira du bout du chemin à lisses tous les jeudis et vendredis, immédiatement après l'arrivée des chars du midi, et du Mobile tous les lundis et mercredis. Le public peut compter sur la plus grande ponctualité. 7 juil

MALLE DES ETATS UNIS—Pour le Bayou Sara et Plaquemine—Le superbe bateau à vapeur BRILLIANT, capitaine Grant, [illegible] partira tous les mercredis et samedis, à 10 heures du matin, et reviendra de Bayou Sara pour Plaquemine et retournera à la Nouvelle-Orléans les [illegible] dimanches. Il y a des chambres particulières pour les dames. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

18 dec—F ADAMS & WHITALL.

PAQUEBOT REGULIER—Pour Iberville, Donaldsonville et [illegible]—Le bateau à vapeur, bien connu, TECHE, capitaine J. Chauvin, vendra d'être [illegible] et placé A 1. [illegible] partira tous les jeudis à 10 heures précises du matin, et de Baton Rouge tous les samedis à [illegible] heures. Pour fret ou passage, [illegible].

29 nov GOURDAIN & BENIT, 12, rue Conti.

PAQUEBOT REGULIER—POUR MEMPHIS ET RANDOLPH—Le superbe bateau à vapeur ORONOKO, capt. Bosworth, partira à chaque jour; il a été construit expressément pour ce commerce entre ce port et ceux intermédiaires, il a été tiré en bon état et [illegible] à neuf, et pourvu d'une nouvelle machine et de nouvelles bouilloires, et comme il est disposé pour retourner du Tennessee, il n'est pas surpris qu'il fera bien [illegible]. Pour plus de 25 sacs ou plus, s'adresser à bord ou à

PIERCE SHANNON, & BROTHERS,

18 nov 57, rue des Magasins

POUR BAYOU TUNICA, et tous les ports intermédiaires.—Le superbe bateau à vapeur NASHVILLE, neuf, fin marcheur et commode, commandé par le capitaine Buchanan, partira pour les lieux susdits et tous ceux intermédiaires, tous les lundis à 10 heures du matin. Le Nashville a été construit pour ce commerce, et ses bouilloires ont été inspectées et les chaudières du gouvernement ont été [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.

3 déc 17, rue St. Louis.

[illegible] personnes qui désirent visiter les Attakapas ou les Opelousas.

Le steamer GALINIAN, a quitté de très bons emménagements partira du village de [illegible] situé à la jonction du Bayou Plaquemine, tous les lundis à 8 heures du matin pour Franklin, [illegible]. Les voyageurs pourront se rendre aux deux paroisses le jeudi et trouveront toujours chez M. [illegible] des voitures pour leurs bagages au marché. Pour passage, s'adresser à [illegible].

4 oct FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.

Paquebot entre la Nouvelle Orléans et le Bayou Sarah.

Le Bateau LEVANT, bien construit et marchant de première classe, [illegible]. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les lundis, et du Bayou Sarah, tous les mercredis à 10 heures du matin.

22 aout J. B. COLLA, Agent.

A VENDRE—Le bateau à vapeur HOWARD, d'une bonne force d'eau, bien construit, [illegible] prêt pour une longue voyage, [illegible] bien réparé: [illegible] 120 tonneaux et 4 pieds et demi d'eau. Pour plus amples informations, s'adresser à GODDEY, LAWRIE & BROWN.

8 oct 36, rue du Camp.

A VENDRE—Le bateau à vapeur [illegible] Merchant—Le susdit navire, [illegible] jusqu'au 25 de ce mois, il sera offert en vente, à l'encan, à la Bourse de Cité rue St. Louis, par Harold & [illegible], dans le cas où il n'aurait pas été vendu à l'amiable avant cette époque. Le bateau est déposé au bureau de M. Maunsel White & Co. Pour les termes et les conditions plus amples, s'adresser à GODDEY, WYSE & [illegible] MAUNSEL WHITE & Co.

4 nov—1F

POUR LA MOBILE—Le superbe steamer GIRAFFE, [illegible] partira tous les jours de l'extrémité du bout du chemin de Fer en arrivant des chars de midi [illegible], sur le capitaine à bord ou au [illegible] BYRLER.

P. S. Toutes les fois que le nombre de voyageurs excédera, la Giraffe se mettra en route immédiatement, pour ce que le nombre de voyageurs sera insuffisant. 7 nov—8

BATEAU A VAPEUR A VENDRE—Le bateau à vapeur [illegible] vendu en face de la ville, du bateau bord du fleuve, près du ferry des Gretna. Ce bateau a été complètement réparé et a été entièrement expertisé, et peut porter de 120 tonneaux, et il a été propre aux transports de coton ou autres. On le trouvera à des termes libéraux, s'il n'est pas vendu d'ici au 15 de ce mois, il sera alors mis à l'encan [illegible], s'adresser à

3 jan FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.

LIGNES DE PAQUEBOTS.

POUR NEW YORK.

Ligne de paquebots de la Louisiane et New York, devant partir régulièrement de chaque port aux époques fixées. La ligne se compose des navires suivans:

YAZOO,	Capitaine	Bode.
MISSISSIPPI	"	Hunt.
LOUISVILLE,	"	Allen.
SARATOGA,	"	Hathaway.
HUNTSVILLE,	"	Eldridge.
SHAKESPEARE	"	Palmer.

Ces bâtiments sont tous de première classe, doublés et chevillés en cuivre, d'un léger tirant d'eau et construits à New York expressément pour ce commerce, avec des emménagements élégants pour les passagers. Ils sont commandés par des hommes habiles et expérimentés. Le prix du passage est fixé à $80 sans vins ni liqueurs. Pour fret ou passage, s'adresser à [illegible] frais de bateaux à vapeur.

Ni le capitaine, ni les armateurs, de ces bâtiments ne sont responsables pour les bijoux, les argenterie, [illegible] à moins qu'on n'en fasse signer la valeur par un connaissement. Pour fret ou passage, s'adresser à

8 jan JAMES E. HULLIN, 74, rue du Camp.

Ligne de paquebots de Charleston et de la Nouvelle-Orléans. Entre [illegible] et la Nelle. Orléans.

Cette nouvelle ligne a été engagée exclusivement pour faire les voyages des ports ci-dessus, et se composera de tous les navires d'un tonnage convenable, et tous de première classe. Cette ligne est composée des navires suivans:

Caroline	400	tonneaux	capitaine R. Lerbey.
Carolina	400	"	"
Charleston	372	"	"
Columbiana	370	"	"
Concordia	350	"	" Bunting.

Les navires ci-dessus ont été construits de première classe, avec doublés et chevillés en cuivre, et commandés par des capitaines d'une grande expérience et dans le commerce. Ils ont de beaux emménagements pour passagers. On portera toutes sortes d'attention aux passagers, et leurs effets seront bien soignés.

Ces paquebots seront tenus et commandés par des hommes d'une expérience consommée; ils sont assurés pour les jours de départ; et s'il advenait que les paquebots réguliers fussent en retard, d'autres navires seront prêts à les remplacer. On [illegible] une portion du patronage du public. Les marchandises qui y seront expédiées ne [illegible]. Les négociants [illegible] rendus sur les lieux de [illegible].

Ces navires partiront tous les 1er et 15 de chaque mois. Pour fret ou passage s'adresser à

JOHN A. MERRITT,

22, rue de la Commune, près de la rue du Camp.

N. B. On fait des avances sur les marchandises consignées à Mrs. A. G. Lombard & Co à Charleston.

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLE. ORLEANS ET BALTIMORE.

Cette ligne se composera des navires ci-après, lesquels ont été construits au chantier pour faire aussi souvent ses voyages, savoir:

Navire SEAMAN	Capitaine Crowell.
Barque MARY	" Nicherson.
MAD PERRY	" Bowden.
SOLOMON SALTUS	" Latham.
Brick ARCHIBALD	" Gray.

Ces paquebots sont de première classe et ont des emménagements pour passagers [illegible]. Les navires de cette ligne seront régulièrement [illegible] la Nouvelle-Orléans [illegible] et Baltimore [illegible]. Le prix du passage est fixé à $50. On expédiera dans les [illegible].

Pour fret ou passage, s'adresser à

GEORGE BEDFORD.

12 oct—6 24, rue Bienville

PAQUEBOTS POUR NEW YORK.

(Nouvelle Ligne.)

Devant partir régulièrement tous les LUNDIS pendant la Saison, chargés ou non.

Navire Orléans, capt. Sears,	700	27 Nov
Navire Alabama, capt. C. C. Berry,	617	11 Dec
Navire Arkansas, capt. C. Bursley,	637	18 Dec
Navire Saratoga, capt. W. Hathaway,	548	22 Dec
Navire Nashville, capt. D. Jackson,	548	1 Jan
Navire Kentucky, capt. J. Bunker,	622	5 Feb

Les navires ci-dessus sont de première classe, doublés et chevillés en cuivre, et ont été construits à New York, expressément pour ce commerce; et ils sont commandés par des hommes d'une grande expérience; ces bâtiments seront remorqués en bas du fleuve par des bateaux à vapeur. Ils feront l'emballage des marchandises [illegible] par le prix de passage est fixé à $80, y compris le vin, et la liqueur. Pour fret ou passage, s'adresser à

H. O. AMES,

No. 41 rue du Camp.

Ni les capitaines ni les armateurs de ces bâtiments ne seront responsables des bijoux, argenterie, [illegible] à moins qu'un connaissement n'en fasse la valeur. [illegible]

DROGUES ET MEDECINES—J. B. Prévost, ayant établi en cette ville une pharmacie de drogues en gros. Il reçoit un assortiment de drogues et médecines des meilleures manufactures. [illegible] et de la [illegible] de la campagne et des environs [illegible]. No. 30, rue du Camp. [illegible]

CLAY & CLARK,

FABRICANS DE TUYAUX DE PLOMB,

No. 169, rue Poydras, Nelle. Orléans.

Fabriquent des tuyaux de plomb, [illegible] pompes de tout genre.

[illegible]

AVIS—L'HOTEL [illegible] [illegible] est maintenant ouvert pour la réception du public. [illegible] M. A. WILLOX, [illegible] M. C. Le[illegible].